

RAPPORT ANNUEL 2021

LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAÎTRISE D'OEUVRE URBAINE DE CERGY-PONTOISE



les Ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

Rapport annuel 2021

Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise, Ile-de-France

1 – L'association en 2021	5
1.1 Le Conseil d'Administration et son bureau	5
1.2 Le Comité d'Orientation Scientifique 2021	6
1.3 Les Membres	6
1.4 L'équipe permanente des Ateliers en 2021	9
1.5 Contrôle légal	10
1.6 Liste des ateliers réalisés	10
2 – Rapport d'activité 2021	15
2.1 Eléments chiffrés	15
2.2 Les ateliers franciliens en 2021	19
Atelier francilien 2021	23
Choisir la Ville ? pour une ville habitable, vivable, désirable	23
2.3 Les ateliers professionnels à l'étranger et en France	27
San Pedro, de la cité portuaire à la métropole côtière,	27
Côte d'Ivoire	27
#Tirana100, Albanie : Réparer et préparer la ville pour un avenir résilient	30
Atelier Territoires Insulaires – Océan Indien – Île de La Réunion : Actions pour la résilience insulaire face au changement climatique	32
2.4 Autres Activités	35
2.4.1 Autres Missions	35
2.4.2 Atelier international d'Irkutsk, Russie	35
Irkutsk : 22ème session de l'atelier "Baikal Winter University of urban planning design"	35
2.4.3 Visibilité internationale : participation des Ateliers à des événements organisés par des partenaires extérieurs	36
Tirana Urban Youth Competition	36
2.4.5 Publications Thématiques	37
Publication : Plaidoyer pour un grand jardin séquanien, Une vision d'avenir pour le Bassin de la Seine La Seine - as a great park system Bertrand Warnier - Philip Enquist - Drew Wensley	37
Publication : 5 carnets africains	38
15 ans de présence et d'expériences des Ateliers de Cergy dans les villes africaines	38
2.5 Rapport de gouvernance 2021	39
3. Présentation des comptes annuels	41
3.1 Comptes certifiés de l'exercice 2021 et rapport du commissaire aux comptes	41
3.2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration	65
3.3. Rapport du trésorier	67
4 – Prévisions 2022	68
4.1 Les ateliers franciliens	68

40 ^{ème} atelier francilien 2022	68
« Territoires recyclés, Territoires vivants » : interdépendance et approvisionnement, quels choix face à l'urgence climatique pour l'arc nord francilien ?	68
4.2 Les Ateliers Internationaux en 2022	69
Territoires Insulaires – Océan Indien	69
« Enseignements et Perspectives, Les territoires de l'Océan Indien face au changement climatique »	69
4.3 Les autres activités prévues en 2022	71
4.3.1 Autres Missions et ateliers	71
Mission identification Abidjan	71
Mission exploratoire Mayotte	71
Atelier international court Mayotte	71
Mission exploratoire Le CAP	71
Atelier International Flash Le CAP	71
4.3.2 Visibilité internationale : future participation des Ateliers à des événements organisés par des partenaires extérieurs	73
Forum des mondes Méditerranéens	73
Conférence européenne pour le climat et Sommet Climate chance	73
Forum Urbain Mondial de Katowice, Pologne	74
4.3.3 Evènements qui seront organisés par Les Ateliers dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans des Ateliers	74
4.4 Le budget prévisionnel 2022	77
5 - Les partenaires	82

Le mot du Président pour le Rapport Annuel 2021

L'année 2021 a été conditionnée par le choc sanitaire subi en 2020. Les confinements n'avaient pas permis la réalisation des ateliers prévus, sauf un acte 1 de l'atelier francilien en visio. Mais les équipes ont su s'adapter pour préparer ces ateliers en intégrant de nouvelles formules à distance.

Comme suite logique, le premier semestre 2021, dans des conditions très difficiles, a vu se dérouler, sur site, tous les ateliers prévus en 2020 à San Pédro en Côte d'Ivoire, Tirana en Albanie, un acte 2 du francilien à Cergy. Ce fut un grand défi que nous n'aurions jamais pu réussir sans l'appui total des partenaires et des membres du Conseil d'administration, sans la flexibilité des pilotes et de l'équipe des Ateliers, et sans la fidélité des membres qui ont candidaté en nombre pour ces ateliers, et qui nous ont fait confiance pour les emmener dans cette aventure.

"Choisir la ville ? Pour une ville vivable, habitable, désirable", le sujet de l'atelier francilien 2021, a poussé la réflexion sur les conséquences des bouleversements survenus depuis 2020 sur fonds de changement climatique.

L'atelier à la Réunion " L'adaptation des territoires insulaires face au changement climatique" qui s'est déroulé en Octobre 2021 fût l'apothéose d'un travail de long court, entre les membres des Ateliers mobilisés et l'AFD. Un travail collectif autour d'un sujet qui nous concerne tous, et qui nous rappelle la priorité stratégique pour tous nos territoires et toutes nos villes, que représente l'adaptation au changement climatique et les nombreuses questions qu'il pose à très court terme et à plus long terme. Ce travail s'est construit autour d'une réflexion à l'échelle de l'Océan Indien, et a permis de décliner dès 2022 un programme de tables rondes avec des territoires de l'Océan Indien à partir des résultats de l'atelier à La Réunion. Ce qui a généré des demandes d'ateliers notamment à Mayotte et à Madagascar.

En 2022, de nouveaux ateliers sont en préparation à Cape Town en Afrique du Sud et à Mayotte. C'est aussi l'anniversaire des 40 ans de notre belle association, fort de ce travail de 2021, et de cette actualité forte, Les Ateliers déroulent pour cet anniversaire, un programme de rencontres autour du thème "Agir pour la transition écologique et sociétale", auxquelles nous serions heureux de vous retrouver, et un atelier francilien "Territoires recyclés, territoires vivants", qui va s'intéresser aux grandes questions de l'approvisionnement face à l'urgence climatique.

Je serai heureux de vous accueillir nombreux pour le Jury de l'atelier francilien le 23 Septembre qui se conclura par une grande fête conviviale à Cergy.

A très bientôt,

Pierre André Périssol, Président des Ateliers

1 – L'association en 2021

1.1 Le Conseil d'Administration et son bureau

Président

PERISSOL Pierre-André - *Ancien Ministre du Logement, Maire de Moulins*

Vice-présidents

BALDE Delphine – *Architecte Urbaniste Associée – Le Studio Sanna Baldé*

JAOUEN Michel - *Architecte-Urbaniste, Ingénieur, Consultant, co-fondateur des Ateliers*

Trésorier

VERNIERE Benoit – *Directeur adjoint Voiries et déplacements – Conseil Départementale Seine-Saint Denis*

Secrétaire

RAIMBAULT Luc - *Directeur des relations internationales et du tourisme à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise*

Autres administrateurs

GPAm - KERN Anna - *Cheffe de projet Habitat Privé, Grand Paris Aménagement (GPAm)*

GPAm - KOESTEL Armand - *Directeur de l'habitat privé, Grand Paris Aménagement (GPAm)*

IPR (ex IAU) - AWADA Fouad - *Directeur Général de l'Institut Paris Région (IPR)*

AVITEM - MEUNIER Philippe - *Ambassadeur, Directeur général de l'AVITEM*

AUCLAIR Elisabeth - *Maître de conférences HDR en aménagement directrice adjointe du Laboratoire*

MRTE (Mobilités, réseaux, territoires, environnement) CY Cergy Paris Université

BAYLE Christophe - *Architecte Urbaniste ancien SEMAPA*

BOUGNOUX Florence - *Architecte Urbaniste –Associée agence Seura*

EPFIF- BOUVELOT Gilles - *Directeur de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)*

COUCHOT Sylvie - *Maire de Vaureal, Vice-Présidente Agglomération de Cergy-Pontoise*

ESSEC DEQUEKER Edouard - *Représentant chaire économie urbaine (ESSEC)*

ENSAPC - DISERENS Corinne – *Directrice, Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Paris Cergy (ENSAPC)*

DUPONT Hervé - *Architecte Urbaniste, ancien PDG de l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France*

GAILLARD Michel - *Architecte Urbaniste, Consultant*

GREBERT Jean - *Expert Systèmes de transport & mobilité - Direction Recherche et Innovation, Renault*

Caisse des dépôts - HENRY Louis - *Responsable Territoires et Développement durable – Institut pour la Recherche*

NGUYEN Jean-Luc - *Directeur des travaux Publics au Gouvernement de Monaco - Partenaires Développement*

VINCENT Jean-Michel - *Ancien Directeur de la Stratégie et du Développement Durable (DRIEA)*

VINCENT Frédérique - *Directrice de l'Enseignement et de l'International à l'Institut Mines Telecom (IMT)*

NB : les partenaires de l'association qui sont par choix non représentés dans son Conseil d'Administration sont néanmoins invités à participer aux échanges du Conseil d'administration.

1.2 Le Comité d'Orientation Scientifique 2021

ABADIA Gérard – *Urbaniste – participant de plusieurs sessions en Asie*

BRINGAND Flore – *Architecte - Urbaniste - Agence Quintet architecture urbanisme, Pilote de l'atelier francilien 2016*

DURAND Baptiste – *Architecte – GPAm, Pilote de l'atelier francilien 2014*

DURAND Anne – *Architecte - Urbaniste - Atelier Urbain Anne Durand, pilote de plusieurs ateliers étrangers et franciliens*

MOUTARD Louis – *Architecte - Urbaniste - LM architecture - participant de l'atelier Grand Paris Sud, pilote de l'atelier francilien 2019*

MSALLAK Hanaa – *Architecte - Urbaniste - Participante de l'atelier à Ouarzazate, Grand Paris Sud, pilote de l'atelier francilien 2020*

PENICAUD Marie-Marie – *Urbaniste - Directrice du Développement urbain et de l'Aménagement de l'espace, Communauté d'Agglomération Territoires vendômois, pilote de l'atelier Diyarbakir*

PERRIN Laurent – *Architecte - Urbaniste - Institut Paris Région*

ROUSSEL Nathalie – *Architecte – Urbaniste – Atelier Nathalie Roussel – participante de la session à Vitoria, pilote de l'atelier à Ouarzazate*

SAUDO Sylvain – *Urbaniste - Urbaniste Extracité – pilote de l'atelier à Ouagadougou 2019*

1.3 Les Membres

Membres d'honneur (1 membre)

WARNIER Bertrand, co-Fondateur des Ateliers de Cergy

Institutions partenaires - Membres de droit (7 institutions)

Grand Paris Aménagement (Anciennement AFTRP)

Etablissement Public Foncier d'Ile de France

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

ESSEC Business school

Institut Paris Région (Anciennement IAU)

Ecole Nationale Supérieure d'Art de Paris-Cergy

Institut Caisse des Dépôts pour la recherche

Membres actifs (190 membres)

Farah Aarass	Delphine Balde
Gérard Abadia	Maurice Barth
Zagros Adlig	Christophe Bayle
Chamsiddine Afraitane	Fritz Noel Bayong Momha
Tayssir Khayry Ahmed	Bachir Belouahem
Pamella Akora	Sara Belrhaiti
Martin Alite	Manel Ben Hassouna
Zaheer Allam	Charles Béna
René Ama Koffi	Françoise Berthet
Akil Amiraly	Bertrand Bes
Rita Amon Mo-Ouphouet	Eduardo Blanco
Pebri Astuti	Federica Bonavero
Elizabeth Auclair	Manon Bories
Justine Audrain	Vincent Bottelin
Kouakou Bah	
Florence Bougnoux	

les Ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Soukaina Boujemi	Pierre Frustier
Vincent Bourjaillat	Michel Gaillard
Elise Brasselet	Garret Gantner
Khadija Bratti	María Tula García Méndez
Nelly Breton	Hadrien Gaudin-Hamama
Juan-luis Briceño	Thomas Gauvrit
Flore Bringand	Charlotte Glazier
Pia Brassard	Arlex Gómez Gómez
Simon Brochard	Mustafa Gonen
gabrielle brun	Clarisse Gouby
Amandine Bruno	Bruno Gouyette
Anna Juliet Bukirwa	Jean Grebert
Ismael Calabrán Guerrero	Aïda Hammad
Michel Calvino	Bence Horvarth
Blanca Calvo Boixet	Bongani Ikaneng
Yixin Cao	Michel Jaouën
Lamine Ousmane Cassé	Olivia Jarny
Brianda Cerda	Eva Jastrzebski
Ermioni Chatzimichail	Benjamin Mathews John
Barbara Chénat	Tejas Joshi
Karen Chevallier	Terric Jouaillec
Sébastien Clément	Camille Jullien
Delphine Clerc	Dritan Kapo
Elodie Collonge	Ninad Katdare
Maud Corcoral	Shreya Khandekar
Claudia Cordero	Angele Khoury
Adrien Cremer	Visakha Kodakkat Arakkal
Marie Cunnac	Armand Koestel
Clarisse Daeden	Paulina Kofler-Warnier
Lou D'Angelo	Efijeni Kokedhima
Claire de la Forest Divonne	T.Natacha Koko Adjoua
Lisa Diguet	Bah Kouakou
Jaurès Djamadjibaye	Yao Kouassi Aimé
Sarah Dobjani	Niek Kramer
Louis Donnet	Agathe Lafont
Yaya Doumbia	Wei Lei
Hervé Dupont	Christine Lepoittevin
Marco Antonio Durán Mendoza	Ning Liu
Maëva Efoloko Bosongu	Vincent Loubiere
Alessandro Elli	Bruno Louis
Kapedani Ermal	Reena Mahajan
Achim Ernest	Kone Mamery
Marc Errera	Lemé Marcellin
Amelie Essesse	Agnese Marcigliano
Valbona Fejza	Mathilde Mathilde Montzieux
Martin Flugelman	
Eric Force	Cécile Mattoug

Ayité Mawussi	Hermeline Sangouard
Fatmir Mece	Sylvain Saudo
Adrien Mohler	Lara Scharf
Erwan Molinié	Emmanuelle Schatz
Oriol Monfort	Miguel Sebastián
Vincent Moracchini	Ruben Smits
Pierre-Adrien Morinaux	Olivia Taccoen
Caroline Motta	Ken Tani
Louis Moutard	Guy Tchakam
Mathilde Mouton	Djeneba Traore toure
Hanaà Msallak	Veronique Valenzuela
Joseph Ndi Ndjali	Júlia Varga
Firmain N'Guessan Kouakou	Benoit Verniere
Aurélie Nguma	Faustine Vidberg
Willy Arnaud Ogoou Atsé	Frédérique Vincent
Iona Ollivier	Jean-michel Vincent
Guy Clarck Pagui Tsojmo	Chiara Vitabile
Catherine Paquette	Toussaint Vodounou
Taline Patchanian	Michel Wantin
Eloïse Pelaud	Pieter Wasserman
Thomas Pendzel	Christiane Wunderlich
Marie-marie Pénicaud	Natalya Yankovska
Rosario Perez	
Martin Periquoi Mace	
Pierre-andré Perissol	
Laurent Perrin	
Jean-Baptiste Peter	
Christian Piel	
Rovena Plaku	
Manon Ponthieu	
Anne Portnoï	
Caroline Raes	
Luc Raimbault	
jean-claude Ralite	
Natalia Recalde	
Manal Rhinane	
Seong ja Ro	
Miquel Roa lopez	
Eloise Rousseau	
Nathalie Roussel	
Céline Rouy	
Hugo Rubio	
Shinjini Saha	
Riwaa Saleh	
Tanya Sam Ming	

Institutions cotisantes

Institut Caisse des Dépôts pour la recherche
Département Réunion
Région Réunion
CIVIS Réunion

1.4 L'équipe permanente des Ateliers en 2021

L'équipe permanente salariée des Ateliers comprend en 2021 :

- Christine LEPOITTEVIN, Directrice
- Véronique VALENZUELA, Directrice des projets
- Victoire BAYLE, Assistante de gestion et communication
- Lhakey TENZIN, Assistante logistique et administrative
- James MBUNGU, Assistant logistique et administratif

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, partenaire historique des Ateliers, accueille depuis longtemps les Bureaux des Ateliers dans ses locaux du Verger à Cergy Pontoise. Les Ateliers sont situés au sein du Centre de Documentation sur l'Urbanisme CDU- dirigé par Mme Agnès Barbieri.



Immeuble Le Verger, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Les bureaux des Ateliers au sein du Centre de Documentation sur l'Urbanisme

1.5 Contrôle légal

Commissaire aux Comptes titulaire :

- Société In Extenso île de France Audit, représentée par Monsieur Christian Serpaud, Commissaire aux comptes titulaire pour la période 2018-2023.

1.6 Liste des ateliers réalisés

LES ATELIERS D'ETE DE CERGY-PONTOISE

2021 Choisir la ville? Pour une ville vivable, habitable, désirable

2021 D'une rive à l'autre de l'Oise. Activer la vi(II)e autour de l'eau à Cergy-Pontoise, ACTE II

2020 D'une rive à l'autre de l'Oise. Activer la vi(II)e autour de l'eau à Cergy-Pontoise, ACTE I

2019 Les Franges heureuses : Villes, Villages, Hameaux dans les métropoles

2018 Quelle vie dans les métropoles au 21ème siècle ? Le cas de la région-capitale de Paris

2017 Vers une ville inclusive, levier de création de valeurs et de richesses : Quelles réponses urbaines pour favoriser l'inclusion au travers du temporaire, de l'informel, ... ?

2016 Dynamiques Economiques, Urbaines et Emploi : Quel avenir pour les Zones d'Activités ? (Grand Nord de la métropole parisienne)

2015 Une ville de la connaissance et de l'innovation à l'Ouest du Grand Paris : (Grand Ouest de la métropole parisienne, de Cergy-Pontoise à Versailles en prenant comme centre de gravité et cas d'application Cergy-Pontoise et le territoire de la « Confluence »).

2014 Territorialiser la transition énergétique, écologique, urbaine et rurale : Le sud francilien comme Laboratoire (Sud de l'Île-de-France).

2013 Pierrelaye-Bessancourt (Val-d'Oise)

D'un entre-deux à un territoire du Grand Paris : La plaine de Pierrelaye-Bessancourt.

2012 Grand Paris

Révéler et mettre en scène le paysage des métropoles.

2011 Nanterre, Courbevoie, La-Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine)

La Défense 2050, au-delà de la forme.

2010 L'Est du Grand Paris (Seine-Marne)

L'interface urbain/rural dans les grandes métropoles.

2009 La Confluence Seine-Oise (Val d'Oise et Yvelines)

Le Fleuve, avenir d'un territoire.

2008 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Revisiter les grandes infrastructures en milieu urbain.

2007 Aéroports Nord de Paris – Roissy CDG et Le Bourget

Vers une Aéropolis ? Un levier pour structurer l'armature urbaine.

2006 Paris–Seine Aval (Hauts-de-Seine)

Renouvellement urbain, densification et intégration métropolitaine.

2005 Le Plateau de Saclay et Saint-Quentin en Yvelines

Aménagement et identité d'un territoire métropolitain de haute compétitivité scientifique.

2004 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

La poly-centralité dans les grandes agglomérations : Cergy-Pontoise et le Mantois.

2003 Paris-Seine Amont (Val-de-Marne)

La confluence Seine et Marne : une nouvelle porte pour la métropole parisienne.

2002 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

De la ville nouvelle à la ville : images et ambitions pour Cergy-Pontoise.

2001 Le Bourget (Seine-Saint-Denis)

Les effets durables de l'éphémère : quelles ambitions pour l'exposition internationale sur l'image prévue en 2004 au cœur de la Plaine de France ?

2000 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Le centre-ville de Pontoise.

1999 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Artères urbaines et vie locale : L'autoroute intégrée à un tissu urbain.

1998 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Les sorties de ville : CD 915 à Osny et l'Autoroute A.15 et la RN 14 à Puiseux-Pontoise.

1997 Magny en Vexin et Méry sur Oise (Val d'Oise)

Les extensions d'une petite ville : Magny en Vexin et Méry sur Oise.

1996 Saint Quentin en Yvelines

La ville et ses lisières : Un nouveau concept à St Quentin en Yvelines.

1995 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Les centres urbains : Deux gares – Un seul pôle d'échanges.

1994 : La Défense (Hauts-de-Seine)

La ville et la nature : Le Grand Axe de la Défense.

1993 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

L'urbanisme de séparation des circulations : Le dessus et le dessous des dalles.

1992 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

La nouvelle échelle de composition urbaine : Rencontre de l'Axe Majeur et de l'Axe Historique Parisien.

1991 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

La ville et l'eau : Cergy-Pontoise – Ville au bord de l'eau.

1990 Roissy (Val d'Oise)

Les grands développements urbains : Roissy – Vers un nouveau pôle urbain.

1989 Osny (Val d'Oise)

Un nouveau quartier en ville : Un 5ème quartier – Les plateaux d'Osny.

1988 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Loisirs et culture en ville : Le site de Cergy-Pontoise.

1987 Saint Quentin en Yvelines

L'urbanisme des zones d'activités : Un nouveau concept à St Quentin en Yvelines.

1986 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

L'urbanisme des maisons individuelles : Maisons en ville Cergy-Le Haut /Courdimanche.

1985 Melun-Sénart

Les grands développements urbains : 2.000 ha à Melun-Sénart.

1984 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Les centres urbains : Le centre-ville de Cergy-Pontoise.

1983 Cergy-Pontoise (Val d'Oise)

Un nouveau quartier en ville : Les côteaux de Cergy.

LES ATELIERS D'ETUDIANTS EN ASIE

2003 Phnom Penh, CAMBODGE

Entre centralité métropolitaine et lutte contre la pauvreté.

2002 Tokyo, JAPON

Densité, formes urbaines et qualité de vie.

2001 DoiTung, THAILANDE

Tourisme et patrimoine, le développement durable de DOI TUNG.

2000 Shanghai, CHINE

L'exposition universelle à Shanghai en 2010 : Qualité de vie dans la métropole du 21ème siècle.

1999 Canton, CHINE

L'Urbanisme des logements de grandes masses : Comment en faire de la ville ? Autour du nouvel axe urbain du Centre d'Affaires de Canton-Guangzhou.

1998 Ho Chi Minh Ville, VIETNAM

La rivière dans le paysage urbain - HO CHI MINH VILLE et la rivière Saigon.

1997 Hanoi, VIETNAM

Un nouveau centre pour Hanoi - L'extension à l'ouest du lac Tô.

LES ATELIERS DE PROFESSIONNELS

2021 Territoires Insulaires – Océan Indien – ILE DE LA REUNION

L'adaptation des territoires insulaires face au changement climatique - Île de la Réunion

2021 San Pedro, COTE D'IVOIRE

De la cité portuaire à la métropole côtière

2021 #Tirana100, ALBANIE

Réparer et préparer la ville pour un avenir résilient

2019 Kampala, OUGANDA

Green and Innovative Kampala, Combines synergies and energies toward transition to face climate change

2019 Grand Paris Sud, FRANCE

Vivre la Seine au quotidien. Émergence d'une ville complète au sud de la métropole Parisienne

2019 Ouagadougou, BURKINA FASO

Ouagadougou 2050, Vivre le quotidien à l'échelle du Grand Territoire

2018 Ouarzazate, MAROC

Le grand Ouarzazate, Une ville oasienne du XXIème siècle

2018 Bangui, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

De l'Urbanité des Kodoros à la Dynamique du grand territoire

2017 Porto-Novo, BENIN

Révéler les défis de Porto-Novo, Capitale Africaine du XXIème siècle

2016 Région des Palmes, HAÏTI

La campagne comme la ville est émancipatrice.

2016 Saint Laurent Du Maroni, GUYANE

La transition urbaine d'une ville française en Amazonie.

2016 Douala, CAMEROUN

2ème atelier – Douala ô Mulema : Entre infrastructure et stratégie métropolitaine, quelle place pour le projet urbain ?

2014 Cali, COLOMBIE

Entre économie globale, quartiers informels et richesse environnementale : quel devenir commun pour les territoires du G11 ?

2014 Nouakchott, MAURITANIE

Nouakchott, l'avenir pour défi : Adaptation et mutation d'une ville vulnérable.

2014 Bamako, MALI

Atelier de stratégie opérationnelle sur la vision Bamako 2030.

2013 León, MEXIQUE

Zone métropolitaine de León, sols et paysages à partager.

2013 Douala, CAMEROUN

Douala, « ville assemblée ».

2012 Naya Raipur, INDE

Modeler une ville nouvelle et l'adapter au mode de vie indien.

2012 Thiès, SENEGAL

Thiès, ville carrefour.

2012 Puebla, MEXIQUE

Métropolisation et centre historique : quel développement durable, opérationnel, ensemble ?

2011 Diyarbakir, TURQUIE

Potentiels d'évolution d'un quartier auto-construit.

2011 Bamako, MALI

Les nouvelles centralités de la métropole de Bamako.

2010 Changzhou, CHINE

Quartiers de gare à l'échelle chinoise.

2010 Dunkerque, FRANCE

Une agglomération maritime transfrontalière.

2010 Dong Thap, VIETNAM

Accompagner le développement urbain durable de Cao Lanh.

2010 Saint-Louis, SENEGAL

Saint-Louis 2030, nouvelle métropole africaine.

2009 Porto-Novo, BENIN

L'aménagement des berges de la lagune.

2009 Vitoria, BRÉSIL

Développement métropolitain et solidarités territoriales.

2009 Huludao, CHINE

Designing an Eco-City.

2008 Bangkok, THAÏLANDE

Bangkok, Métropole Fluviale.

2007 Marseille, FRANCE

Stratégies pour l'utilisation du périmètre d'extension de l'EPA Euroméditerranée.

2007 An Giang, VIETNAM

Urbanisation du Delta du Mékong.

2006 Casablanca, MAROC

Le grand projet urbain de Casablanca.

2005 Ho Chi Minh Ville, VIETNAM

CAN GIO : entre ville écologique et destination touristique.

2005 Porto-Novo, BENIN

Identité et développement d'une capitale africaine du 21^{ème} siècle.

LES ATELIERS D'IRKUTSK

2021 Régénération des territoires urbains

2020 Redéveloppement de la ville inconfortable Zones d'activités, industrielles et mixtes.

2019 STUDGORODOK : Transformation of the campus in Irkutsk. The program of cultural, socio-economic and spatial development

2018 Brownfield (Re)development, New perspectives for "Zaton"

2017 Urban rivers rehabilitation as a part sustainable development

2016 The system of the city spaces

2015 Transport Interchange as city centers of activity

2014 Reconstruction and transformation of an urban environment of Irkutsk

2013 Modernization of the urban environment. Formation of the system of public space and recreation areas of the city

2012 The ecology of suburban and Irkutsk settlement

2011 Irkutsk 2036. The strategy of the long-term urban planning development of Irkutsk until 2036

2010 The preservation and the restoration of historical wooden urban environment

2009 The culture of the street space

2008 The central historical part of Irkutsk in new millennium. The problems and perspectives of the development.

2007 Large Irkutsk: The Problems and perspectives of the sustainable development

2006 The reconstruction of the city in the city

2005 Tourism in Irkutsk and at the Baïkal

2004 Angarsk is a new city. The problems of the sustainable development

2003 The science and the university in the city

2002 The gates to the Baïkal

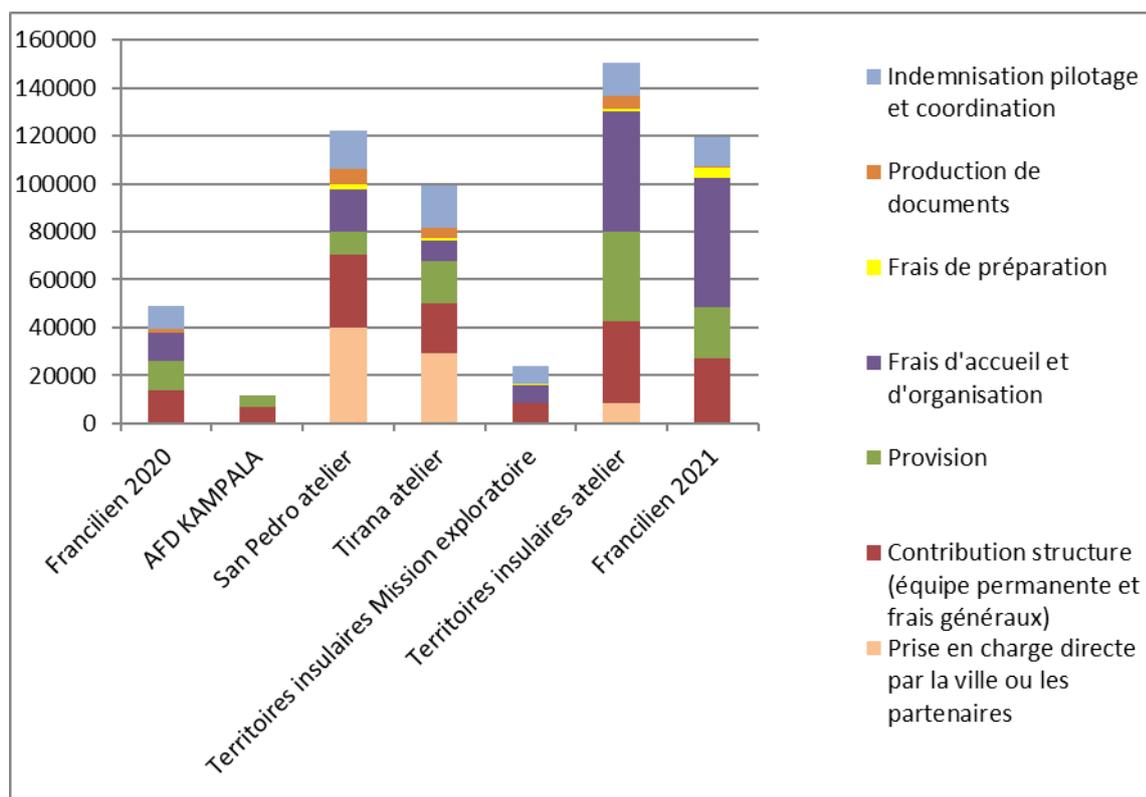
2001 The city and the water

2000 The restoration of the historical center of Irkutsk

2 – Rapport d'activité 2021

2.1 Eléments chiffrés

Nature des dépenses par atelier en 2021

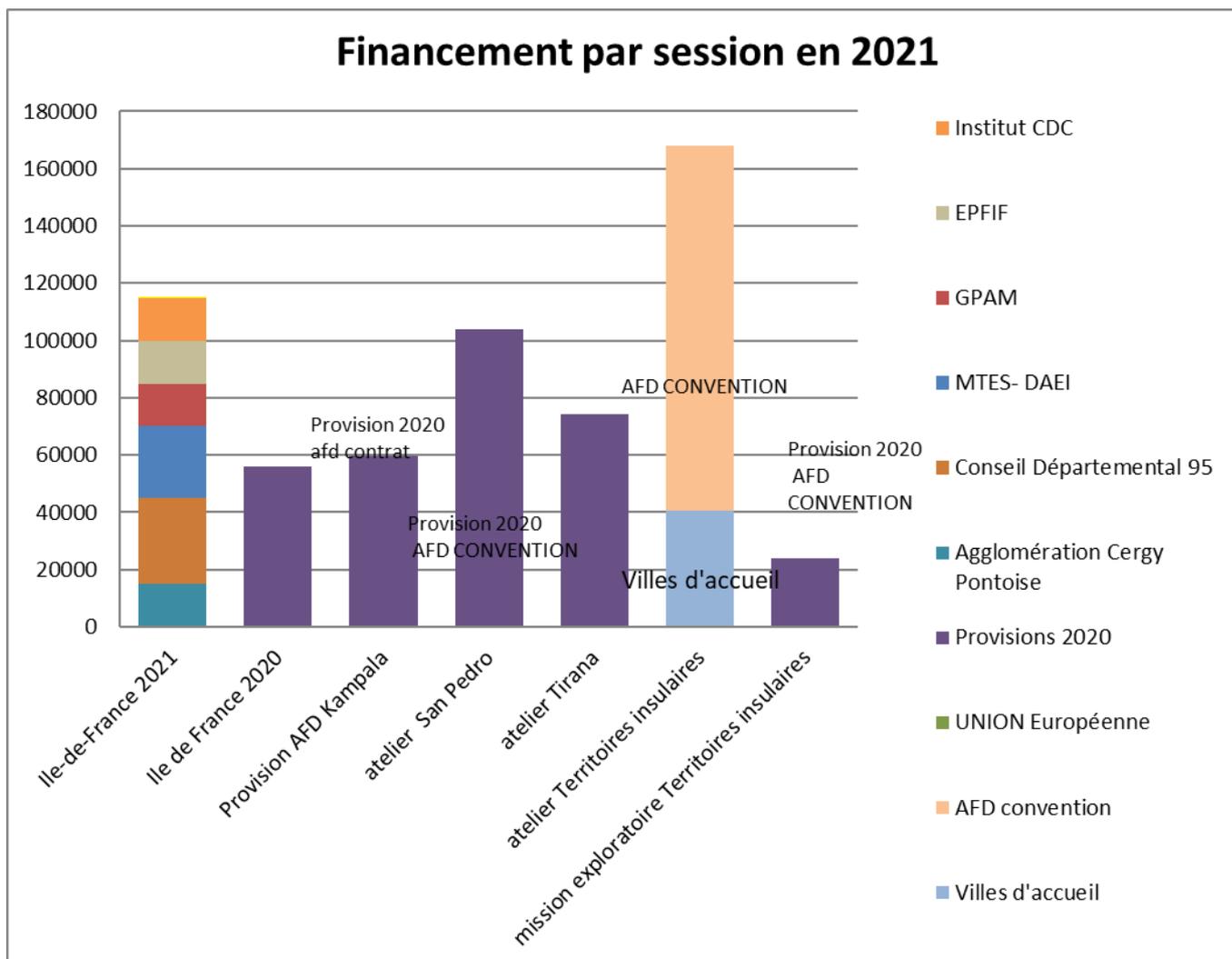


L'année 2021 a été particulièrement chargée. Durant l'année 2020, la préparation des ateliers prévus s'est adaptée aux confinements successifs, au travers d'un programme de rencontres thématiques. Donc dès début 2021, l'équipe est passée à la réalisation des ateliers Tirana et San Pedro sur site, très chronophage en temps passé en raison des conditions particulières de mise en œuvre.

Cela explique que, sur de nombreux ateliers, les contributions aux frais de structure (qui traduisent le temps passé par les permanents sur l'organisation de l'atelier et les coûts administratifs) soient plus importants que ceux ordinairement constatés.

Cependant les assistants-pilotes, ont tous facturé au fur et à mesure, alors que certains pilotes n'ont facturé qu'en 2021.

Concernant les frais d'accueil et d'organisation, ils sont peu élevés pour les ateliers San Pedro et Tirana, car les villes ont pris la plupart de ces frais directement en charge. Concernant l'atelier Territoires insulaires, les territoires ont pris quelques frais à leur charge, impression, ouverture, journée du Jury, journée de visite. Mais ces territoires ont versé des cotisations aux Ateliers pour la couverture de toutes les autres dépenses d'accueil et d'organisation.



Environ 275 000 euros de subventions passées ont été provisionnées en 2020 pour 2021 afin de faire face aux dépenses dédiées à la réalisation sur site des ateliers internationaux, dans le cadre de la convention de 3 ans, signée avec l'AFD, et qui étaient au préalable, programmés en 2020. Ces ateliers sont financés à 25% par les territoires accueillant l'atelier.

L'atelier francilien 2020 qui a eu son acte 1 en ligne et l'acte 2 en 2021 sur site à Cergy-Pontoise.

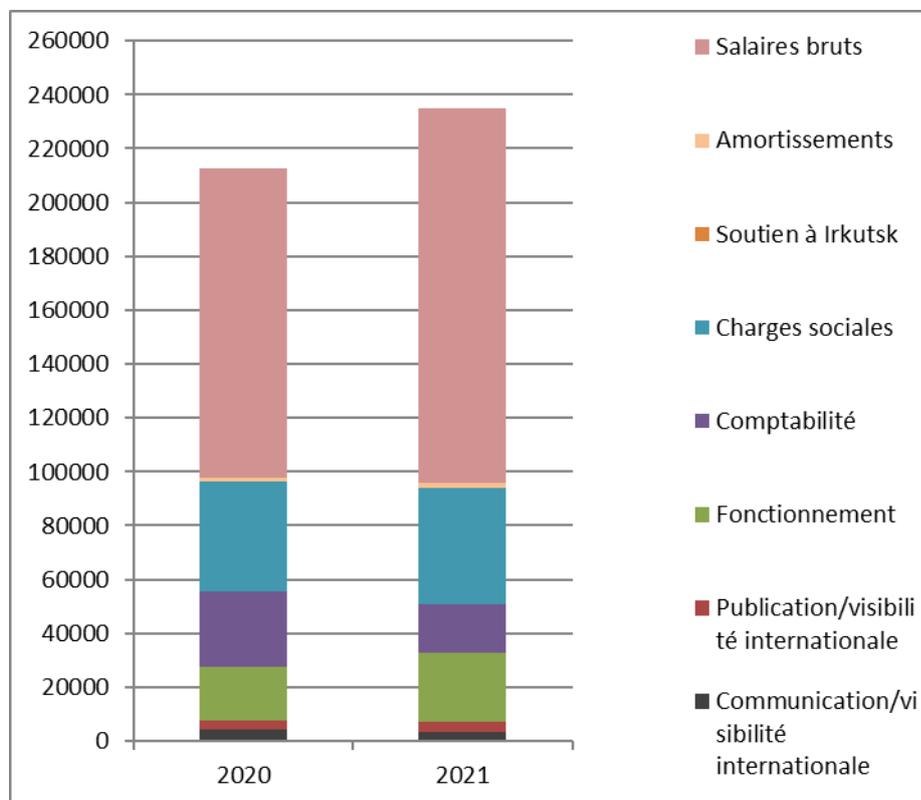
Dans ces provisions figurent également les provisions pour la fin de la mission exploratoire de l'atelier à La Réunion.

Il reste encore sur la convention signée le 15 Juillet 2019 avec l'AFD, un atelier à réaliser en 2022.

Par contre, les ateliers qui suivront ces missions ne seront financés par l'AFD qu'à hauteur de 75% du coût total, à charge de la ville de trouver les financements complémentaires.

Un montant d'environ 127710 euros d'autorisation a été débloqué en 2021 dans le cadre de la convention AFD pour faire face aux dépenses inhérentes à l'atelier à La Réunion/Océan Indien.

Evolution des dépenses de structure entre 2020 et 2021



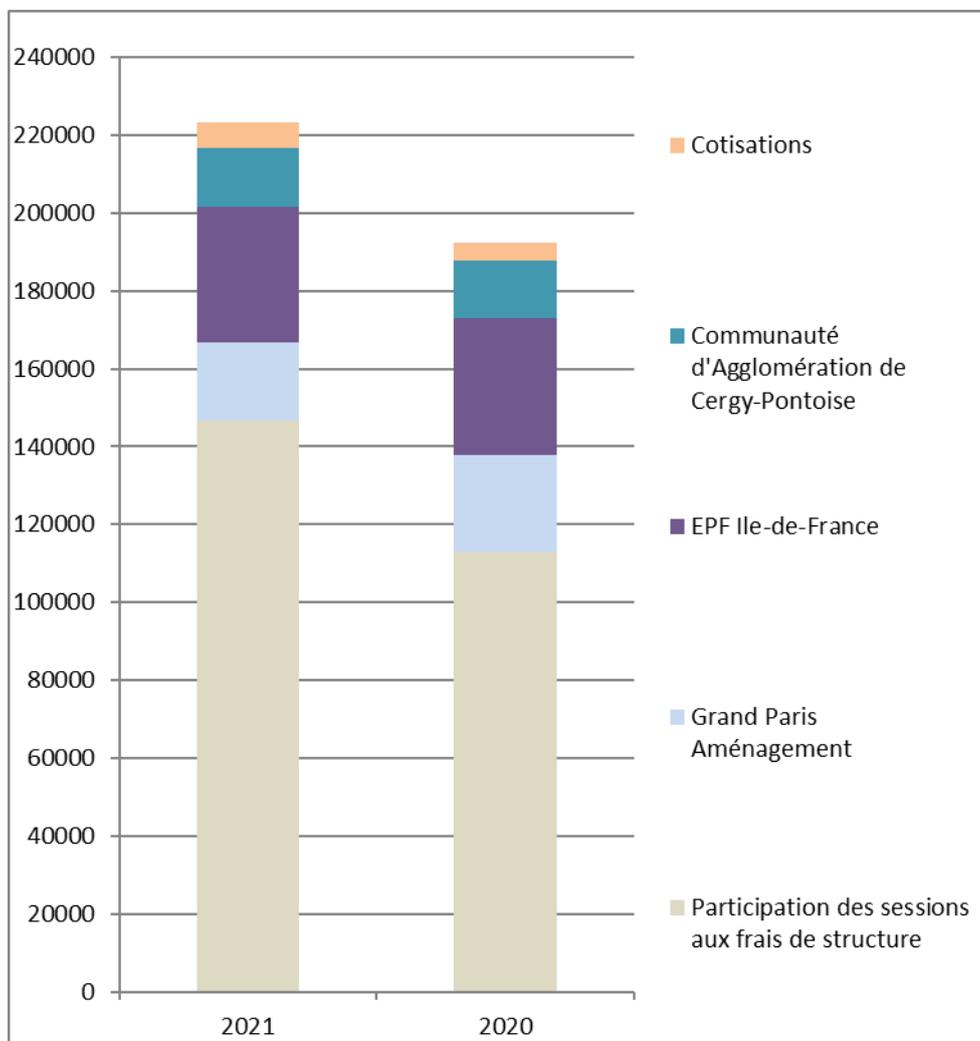
Bien évidemment la situation pandémique, les confinements, le télétravail, se sont ressentis sur la structure, et 2020 ne donne pas une vision réelle des dépenses de structure.

En 2020, le montant des salaires et charges sociales ont diminué pour 3 raisons. L'équipe administrative et logistique étant en chômage partiel à 50%, durant près de 2,5 mois, nous avons bénéficié d'une légère exonération de charges Urssaf et d'une diminution des montants de salaire à payer, enfin un membre de l'équipe administrative et gestion a été absent pour longue maladie durant 3 mois.

En 2021, les salaires et charges sociales ont repris le niveau de 2019. Un appui de 7 mois d'un contrat aidé a été nécessaire pour assumer la surcharge de travail administratif.

La communication et la visibilité internationale des Ateliers s'est faite autrement au travers des 5 ateliers internationaux, dont les Jurys et les tables rondes de préparation ont pu se dérouler en présentiel et en visioconférence, permettant ainsi pour la première fois d'ouvrir l'évènement au réseau international des Ateliers, n'ayant pas accès en présentiel.

Evolution des recettes de structure 2020-2021 (hors provisions et charges sur exercices antérieurs)



La hausse observée de la contribution des ateliers aux frais de structure se confirme de nouveau cette année, d'une part, en raison du nombre d'ateliers réalisés cette année, et d'autre part en raison du temps homme important passé sur les ateliers internationaux. En effet le glissement des dates suite à la pandémie, et l'adaptation conséquente des projets, notamment pour l'atelier Réunion Océan Indien, les conditions de mise en œuvre face aux restrictions sanitaires, et l'appui à la levée de fonds pour l'atelier réunion, ont été particulièrement chronophages.

2.2 Les ateliers franciliens en 2021

Atelier francilien 2020 - ACTE 2 - D'une rive à l'autre de l'Oise « Activer la vie/ville autour de l'eau pour Cergy Pontoise »

Atelier d'étudiants et jeunes professionnels / France

Dates : Acte 2 du 19 au 26 Mars 2021

Pilotes : Hanàa Msallak Jobbé-Duval / Bastien Vernier

Coordination : Véronique Valenzuela / Christine Lepoittevin

Assistants-pilotes : Santina Bertieux, Simon Brochard

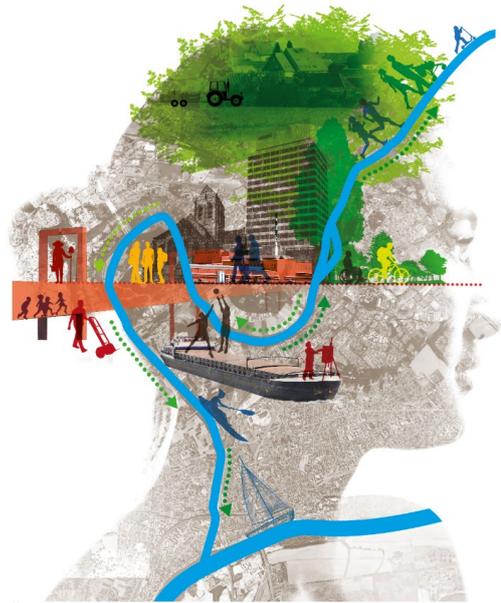
Sujet :

L'eau & la vi(II)e : source d'inspiration(s)

La vi(II)e post-crise : source d'interrogation(s)

Cergy-Pontoise : opportunité de réinvention(s)

Le fleuve ou la rivière sont des lieux d'exception dans la géographie d'une ville. Longtemps ignorés ou relégués à des fonctions "supports ou productives" défensives, commerciales, logistiques ou de gestion des déchets,... les aléas météorologiques, climatiques, écologiques et sanitaires récents de ces dernières décennies, nous amènent à réinterroger de manière universelle la relation de la géographie de l'eau avec son territoire. Quelle(s) véritable(s) intégration(s) active(s) et résiliente(s) de l'eau dans les stratégies urbaines comme vecteurs écologique, économique, culturel, social, et de bien-être ?



Le territoire atypique de Cergy-Pontoise et ses boucles de l'Oise représentent, à ce titre, un terrain propice pour dessiner les contours d'une expérience urbaine unique et imaginer la ville de demain. Comment ce territoire peut-il tirer parti de sa situation géographique singulière et se révéler comme un démonstrateur d'une Ville Résiliente ?

A l'issue du premier acte qui a eu lieu du 26 novembre au 8 décembre 2020 en visio-conférence, les 18 participants mobilisés à travers différents fuseaux horaires ont fait ressortir des stratégies et perspectives concrètes. Qu'il s'agisse de parcours urbains, de l'Oise en elle-même ou de la reconsidération de ses affluents, les quatre équipes ont communément identifié une approche autour d'axes et de points névralgiques afin de structurer le territoire et permettre un meilleur dialogue entre la rivière et ses épaisseurs. 4 grandes thématiques transversales sont ressorties de ce premier temps créatif : l'agriculture, l'art et la culture, les mobilités et l'habitat.

Format et approche de l'acte 2 :

L'acte 2 de l'atelier a réuni sur le territoire les participants de l'acte 1 qui ont pu se déplacer à Cergy Pontoise, qu'ils viennent de France ou de l'étranger.

Le deuxième acte, en présentiel pendant une semaine, a proposé aux participants de s'immerger dans le territoire cergypontain, autour de plusieurs principes :

- Ressentir le territoire en le sillonnant en bus, à vélo et à pied. Longer et traverser l'Oise en observant les usages, les échelles, les interfaces et transitions qu'offre son paysage. Observer et aller à la rencontre des habitants pour comprendre leurs échelles d'exploration (grand paysage, le long de l'Oise et les épaisseurs).
- Se projeter en s'appuyant sur les riches apports du premier acte et en intégrant la composante immersive après avoir arpenté les abords et épaisseurs de la rivière.

- Redéfinir, composer, tester en faisant atterrir les images mentales et idées vers une densité et spatialité vivante et ancrée

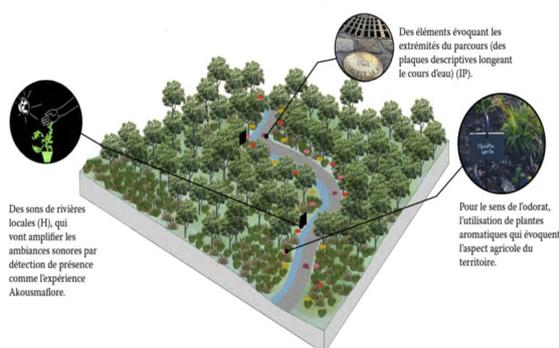
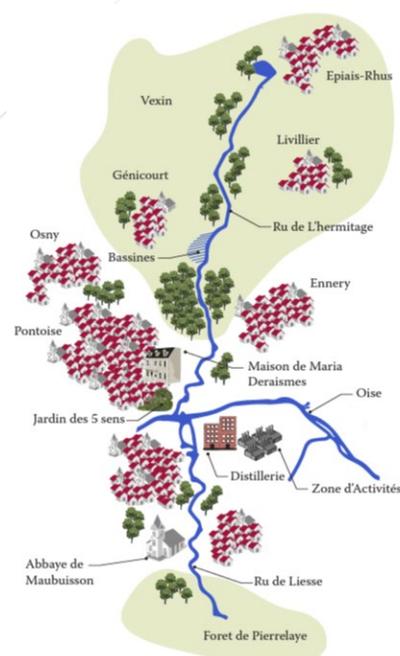
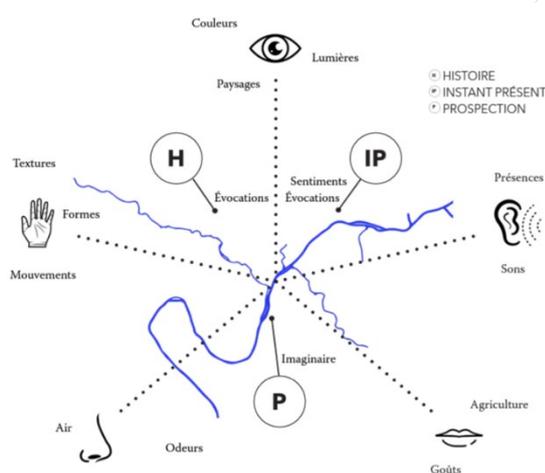
Le Jury a eu lieu le 26 Mars 2021 en hybride, à la fois en présentiel et visio-conférence en présence notamment de M. Alexandre Pueyo élu départemental du Val d'Oise et d'une forte mobilisation des élus de Cergy-Pontoise représentés par le Président M. Jean-Paul Jeandon, Mme. Sylvie Couchot, 1ère vice-présidente à la Culture et éducation artistique, Maire de Vauréal, M. Gilles Le Cam, Maire de Neuville s/Oise, vice-président à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et Mme. Monique Lefebvre Présidente de l'office de Tourisme de Cergy-Pontoise, Conseillère municipale de Pontoise, déléguée au tourisme, jumelage et relations internationales.

Ressources disponibles : Document sujet, Dossier contexte, atlas et 2 Cahiers de session des Actes 1 et 2 en ligne sur le site www.ateliers.org

Propositions des équipes :

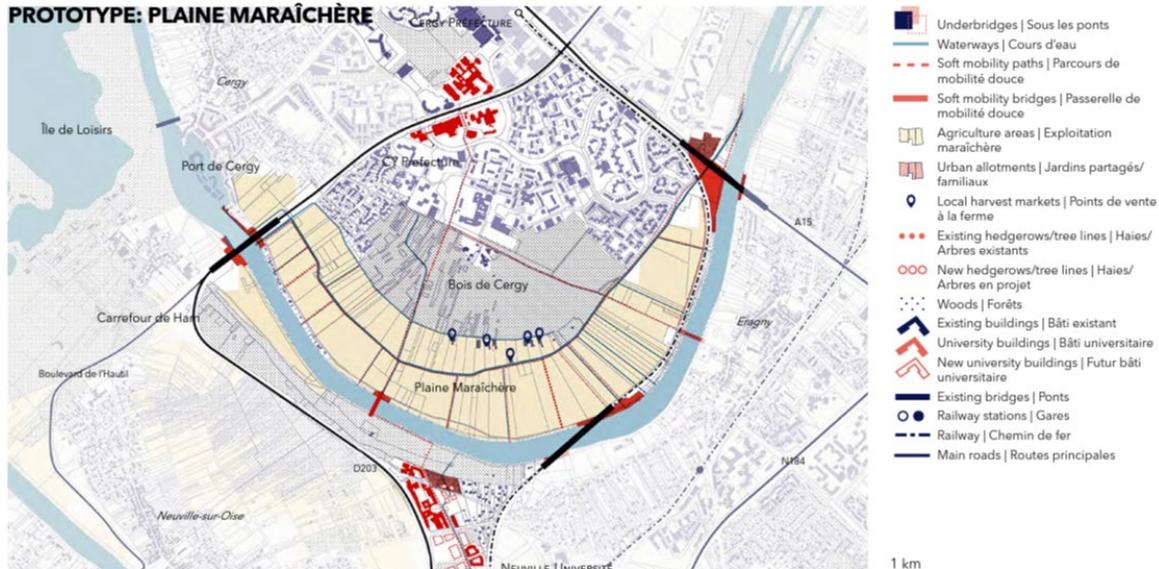
TEAM 1 – Projet 5.3.1

Le projet 5.3.1 propose de considérer les cours d'eau de Cergy-Pontoise comme des continuités paysagères et géographiques à valoriser, en s'appuyant sur nos 5 sens. Les expériences sensorielles sont ainsi provoquées le long des cours d'eau par différentes délicates interventions : plantes aromatiques, installations artistiques, potagers participatifs pour goûter les produits du territoire,... Ces éléments attirent les habitants à passer à considérer les bords d'eau, à y demeurer et à les respecter. L'équipe s'est intéressée non seulement à l'Oise mais aussi et surtout au ru de l'Hermitage, cours d'eau largement oublié au sein de l'agglomération.



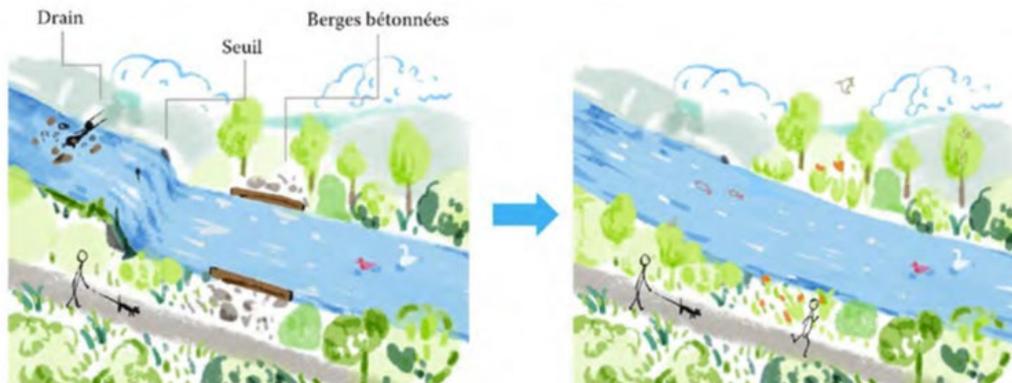
TEAM 2 – Hydrotopoperiphilia

L'équipe propose de rapprocher les habitants des cours d'eau en travaillant sur les bords de l'Oise, avec pour principes le respect de la nature et de nouvelles possibilités d'usages dans des espaces pas toujours valorisés. L'équipe élabore une typologie d'actions différentes selon les situations : sous les ponts, aux confluences, sur les berges, dans les zones inondables... Elle propose un « prototype » de ces actions autour de la Plaine Maraîchère de Cergy, permettant d'agir à la fois pour la pérennité de cette plaine et pour sa mise en valeur au sein du territoire.

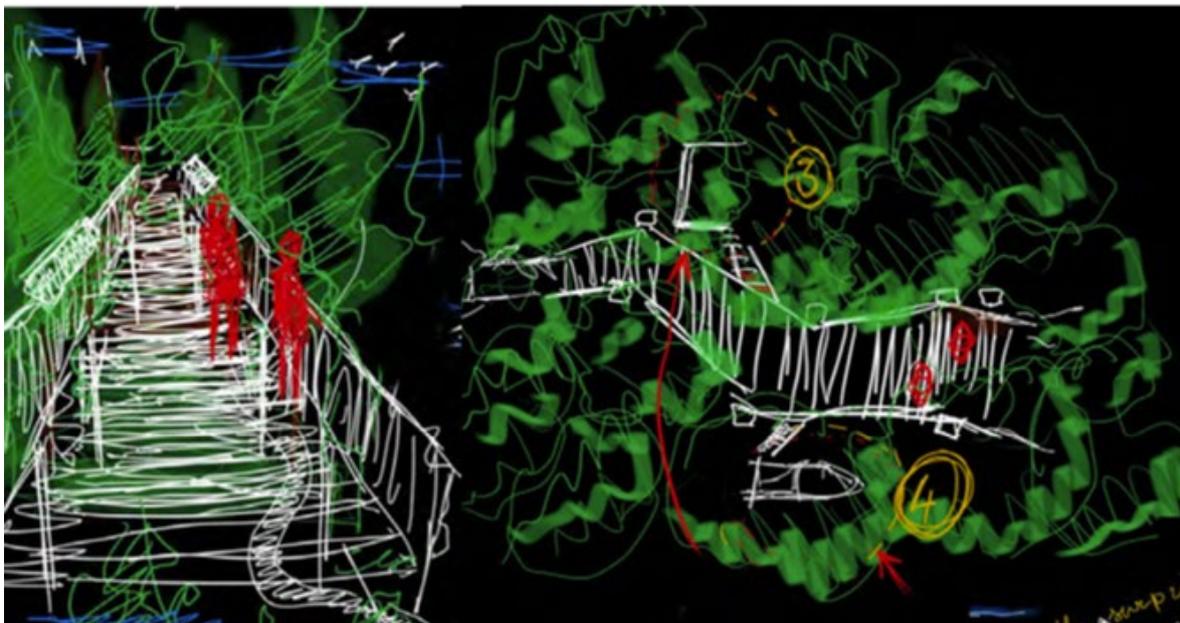


TEAM 3 – REDEFINE THE RIVER IDENTITY

Les propositions de cette équipe visent à redéfinir l'identité fluviale en libérant la rivière et transformant les berges en « lieux à vivre ». Elles s'inscrivent dans deux directions simultanées. D'une part, il s'agit d'investir la profondeur des bords de l'Oise, parfois assez chaotiques, en encourageant de nouvelles circulations par le biais de passages suspendus et en valorisant le patrimoine qui s'y trouve. D'autre part, l'équipe s'est intéressée au cours de la Viosne, très fragmenté par de nombreux ouvrages construits au fil de l'histoire. Faire disparaître ces ouvrages et accompagner les risques d'inondation par des solutions basées sur la nature permet de retrouver l'état naturel du cours d'eau qui est encore peu mis en avant au sein du territoire cergypontain.



- 1 Faire disparaître les ouvrages (seuils, déversoirs et canalisations) sur la Viosne, détruire les berges bétonnées et adopter une gestion écologique des inondations, maintenir des outils de contrôle de la pollution, et réouvrir les berges aux habitants.



Atelier francilien 2021

Choisir la Ville ? pour une ville habitable, vivable, désirable

Atelier Francilien 2021/ Atelier d'étudiants et jeunes professionnels / France

Dates : 30 Août au 17 Septembre 2021

Pilotes : Gabriella Trotta, Ryad Asselah

Coordination : Véronique Valenzuela / Christine Lepoittevin

Assistante-pilote : Sophia Taouri, Mireya Gonzalez

Sujet :

La pandémie comme phénomène «**révélateur**» et «**accélérateur**» de tendances latentes, notamment dans les domaines suivants :

Santé et bien-être

Désirs de nature

Nouveaux usages

Inadéquation de l'offre de logement



Comment la ville redevient vivable, habitable, désirable ?

Quelles sont les interactions à trouver pour rendre le logement plus habitable et la ville plus vivable ?

Quels sont les aménagements et les services qui pourraient contribuer à rendre notre cadre de vie plus désirable ?

Vivre en ville autrement : une « ville intermédiaire », plus désirable que la ville de la densité ? Une alternative à l'étalement urbain ?

Territoire d'application : Val Parisis et Vallée de Montmorrency

Partenaires : Etablissement Public Foncier d'Île-de-France, CA Cergy-Pontoise, Grand Paris Aménagement, Conseil Départemental Val d'Oise, Institut CDC pour la recherche, ministère de la Cohésion des territoires et Ministère de la transition écologique et solidaire, CAUE 95, ESSEC, Ecole Nationale Supérieure d'Art de Paris Cergy, Institut Paris Région, Fablab Labboîte.

Format :

1^{ère} semaine de travail en visioconférence

2^{ème} et 3^{ème} semaine de terrain et de travail à Cergy-Pontoise et au Val Parisis.

Jury présentiel et visio-conférence le 17 Septembre au théâtre Pierre Fresnay à Ermont.

Tables rondes préparatoires :

[Podcast n°1 - Urbanisme & santé : vers la ville qui prend soin](#)

[Podcast n°2 - La nature, nouvel espace quotidien des urbain.e.s ?](#)

[Podcast n°3 - Habitat et nouveaux usages](#)

Propositions des équipes

ÉQUIPE A – Light Life

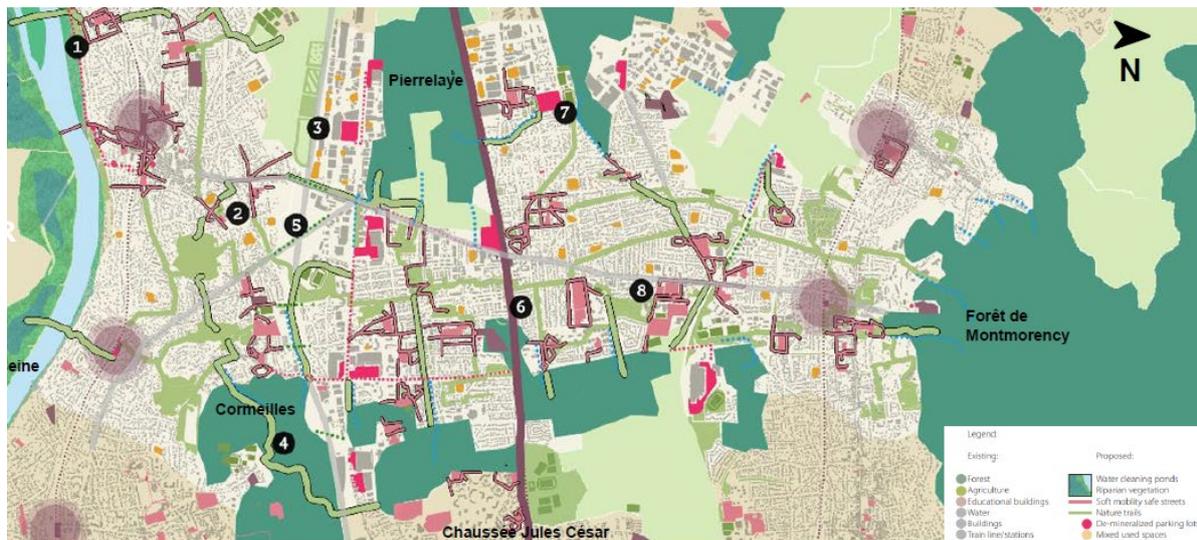
Le concept de « vie légère » s'appuie sur un idéal de vie plus simple et heureuse pour les habitants du Val Paris par le renforcement des liaisons vers le paysage local et les ressources existantes. Ce concept s'articule autour de trois points :

1) valoriser le déjà-là par la mise en réseau des ressources locales en les rendant plus accessibles et plus attractive. Cela se fait par le renforcement des circulations douces vers les forêts et la Seine, franchissant des axes routiers. La mise en place de structures légères pour favoriser les franchissements et révéler le paysage est mis en exergue.

2) revitaliser le territoire par les activités économiques, sociales, culturelles. Orienter la production énergétique en relation avec la forêt : biomasse, favoriser l'agroforesterie, reconquérir les parkings des zones d'activités pour y apporter d'avantage d'usage par la création d'événements...

3) inclure les habitants dans les processus de planification du territoire. L'implication des habitants dans la planification permet de renforcer les créations de lien sur le territoire. ;

Light Life permet de structurer le territoire par des « lignes de vie », traversées du territoire qui permettent de relier les parcours du quotidien avec les ressources exceptionnelles du Val Paris, tant naturelles (la topographie, les forêts, les cours d'eau, ...) que culturelles (les systèmes d'espaces publics, les patrimoines construits, les aménités locales, ...)



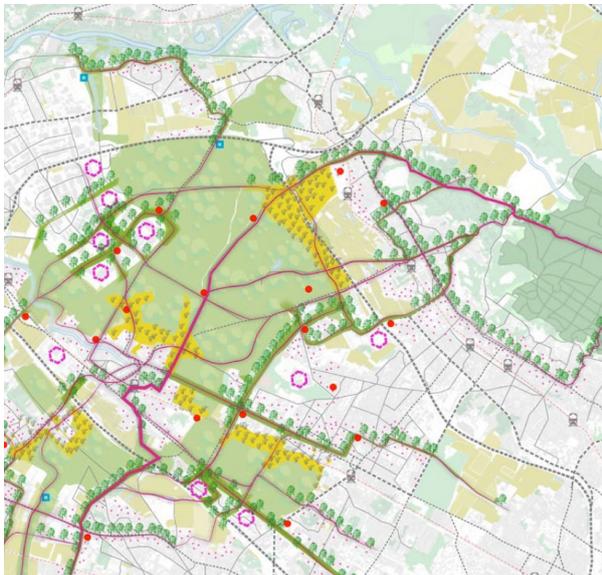
ÉQUIPE B – Ceci n'est pas une forêt

Cette équipe propose de diffuser la trame végétale de la forêt dans le tissu urbain du Val Paris à travers trois dispositifs :

1) en cherchant à relier les deux forêts (Montmorency et la future forêt du grand Paris) par une trame de circulations douces fortement arboré intégrant des parcs urbains de différentes tailles, des jardins partagés, des marchés. Ainsi le projet de future forêt est perçu comme une opportunité de générer de nouvelle stratégie de développement urbain ;

2) en recherchant des stratégies de dépollution progressive de la forêt. Cette dernière étant devenue impropre à la production de denrée alimentaire, l'équipe propose de mettre en place des dispositifs graduels de phytoremédiation. Ainsi, Parallèlement au développement des arbres, certains espaces de la forêt gagneront des sols non pollués propre à la mise en place d'une agriculture urbaine de proximité.

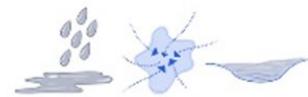
3) Anticiper les risques d'inondation, par la mise en place d'une trame végétale spécifique pour ralentir la progression des crues de la Seine et, mise en place d'espaces d'urgence au sein de la future forêt pour rassembler et évacués les sinistrés.



TRANSFORMING INDUSTRIAL AREAS INTO A MORE HUMAN SCALE



Water collection strategy



Biomass plants strategy



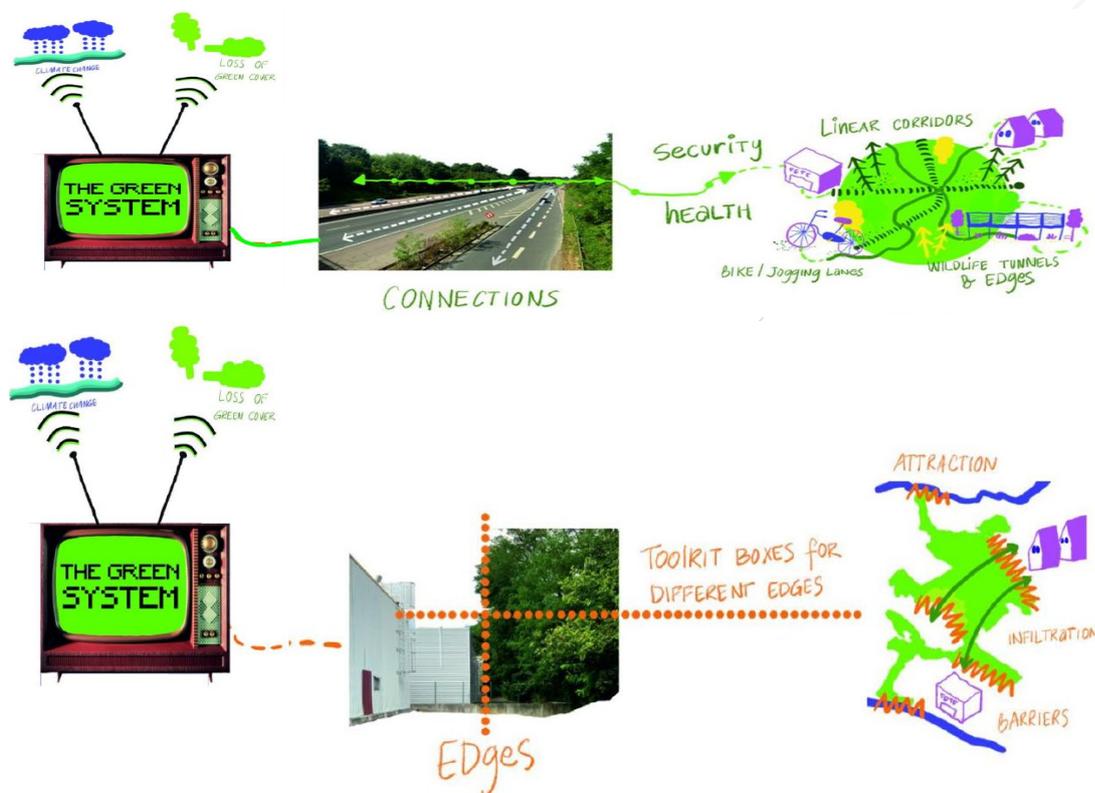
soil depollution strategies

ÉQUIPE C – The greenbusters - Au-delà de la forêt

L'objectif de l'équipe est de faire du végétal et plus particulièrement de la forêt une infrastructure sociale permettant de redéfinir une nouvelle urbanité. Cela peut se faire par le biais de deux actions :

1) Déminéraliser les espaces urbains afin d'y apporter davantage d'aménité et de convivialité par des aménagements paysagers. La proposition prend en cas d'étude la reconquête de la zone d'activité patte d'Oie d'Herblay.

2) La forêt dynamique : il s'agit de penser la forêt de Pierrelaye comme un lieu propice à la culture, aux loisirs, à l'éveil et à l'éducation par le biais de l'implantation de lieux singuliers et attractifs : bibliothèque itinérante, installations artistiques, théâtre en plein air...



Débats du jury

Repenser la ville vivable et vivante à partir de la charpente paysagère.

Rendre la ville plus résiliente en transformant les risques (terres polluées) en atouts et opportunité de créer la seule nouvelle forêt du grand Paris.

Concevoir les logements à partir des usages et des processus de fabrication de l'habitat et de l'espace public.

Favoriser des modes de vie plus locaux pour continuer à désirer la ville.

Penser la ville à travers les imaginaires de la forêt.

2.3 Les ateliers professionnels à l'étranger et en France

San Pedro, de la cité portuaire à la métropole côtière, Côte d'Ivoire

Date atelier : 27 Février au 12 Mars 2021

Pilotes : Halimatou Mama Awal / Christophe Bayle / Vincent Bourjaillat

Assistants-pilotes : Yaya Doumbia, Guy Tchakam, Simon Brochard

Coordination : Véronique Valenzuela

Partenaires : Ministère de la Ville Côte d'Ivoire, Ville de San Pedro, Agence Française de Développement

Format : 2 semaines

Territoire concerné : Ville de San Pedro

Sujet : Comment projeter la métropole côtière en devenir, tout en pensant son équilibre entre développement économique et social avec une gestion responsable des biens naturels ?

La ville de San Pedro est le deuxième pôle économique du pays. Avec plus de 260.000 habitants recensés en 2014 (400.000 habitants estimés), elle constitue le noyau économique de l'ouest et le principal port d'exportation des produits venant du Mali, de la Guinée et de l'Est du Libéria.

Le port est à l'origine de la ville en 1968 et depuis, il reste le principal moteur économique. Le paysage de la ville et son hinterland est constitué de multitudes de bas-reliefs, de petites collines structurées par les logiques du réseau hydrographique naturel. La ville s'est en effet implantée dans une vaste zone marécageuse vallonnée et lagunaire. Deux éléments forts caractérisent donc l'espace estuaire : la lagune de Digboué et le fleuve San Pedro. Le développement de la ville s'est donc fait naturellement entre le fleuve San Pedro et la lagune générant aujourd'hui de multiples risques.

« Comment projeter la métropole côtière en devenir, tout en pensant son équilibre entre développement économique et social avec une gestion responsable des biens naturels ? »

Financements : AFD, Mairie de San Pedro, Ministère de la Ville de Côte d'Ivoire

Tables rondes préparatoires :

[Podcast n° 1 - San Pedro cité portuaire : Quel projet urbain pour la cité portuaire de San Pedro ?](#)

[Podcast n°2 - Vivre avec les risques et construire la résilience à San Pedro](#)

[Podcast n°3 - Liens et centralités pour l'avenir de San Pedro, ville existante et nouvelle ville](#)

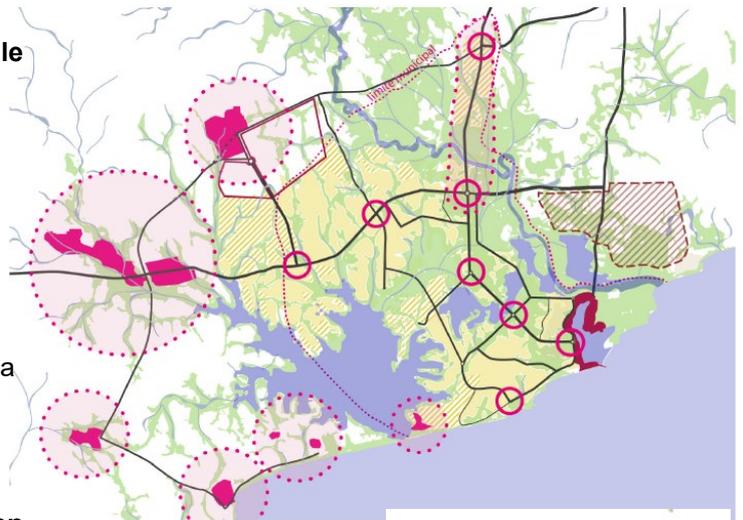


Propositions des équipes

Equipe A : San Pedro, Métr-EAU-pôles Perméable
Equipe B : Signature économique de San Pedro
Equipe C : San Pedro, métropole des diversités

Idées-force des propositions :

- Structurer le territoire à l'échelle métropolitaine
- Habiter au fil de l'eau et reconnaître la valeur écologique de la lagune.
- San Pedro. Ville économique à diversifier.
- Protection du littoral. Tourisme, pêche.
- Assumer le rôle international et cosmopolite de la ville.
- Valoriser les identités de San Pedro.
- Mixité, densité et culture au cœur de la ville.



L'émergence d'une métropole écoresponsable en Côte d'Ivoire

L'enjeu pour la ville de San Pedro est de proposer des stratégies territoriales activant un sol producteur de biodiversité vivante à la fois humaine et naturelle, amorçant des dynamiques territoriales de soutenabilité, afin d'accompagner les populations vers des actions émancipatrices.

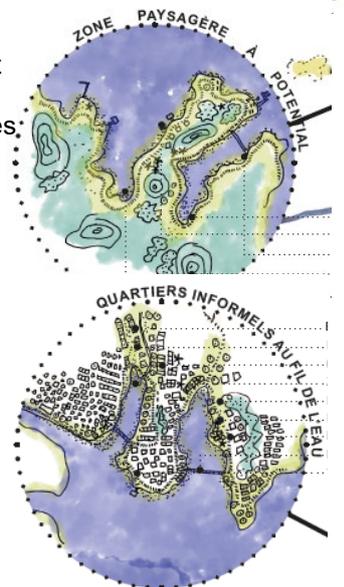
Propositions des équipes s'appuyant sur :

L'attractivité inter-régionale produite par l'éco-tourisme.

La nécessité d'emprises agricole alimentaires protégées.

La planification d'un système de parcs et d'espaces de plaisance

Des formes de gestion des ressources mêlant l'éco-responsabilité au cœur du processus de gestion du territoire.



Stratégie de mise en action

Au XXe siècle, San Pedro est née d'une décision d'aménagement du territoire, celle de la création d'un grand port d'exportation au Sud-ouest du pays. Et en cette première partie du XXIe siècle, San Pedro est en train de devenir une métropole régionale : pôle de développement économique de la Côte d'Ivoire, elle doit aussi devenir une ville durable et offrir à ses habitants un cadre de vie plus agréable et davantage écoresponsable.

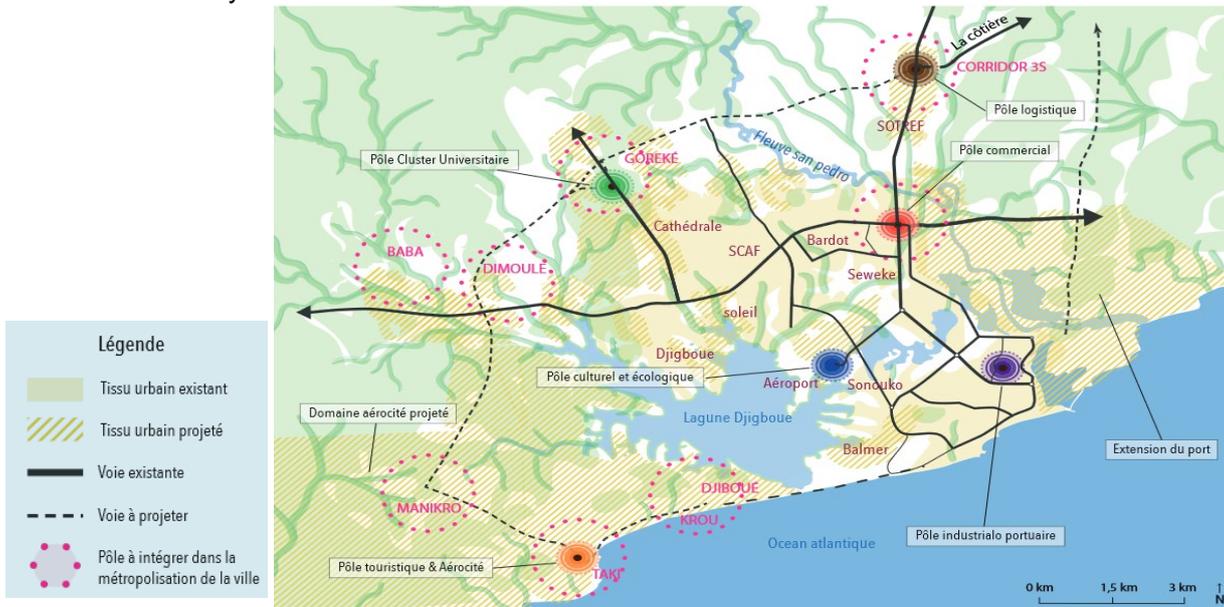
La poursuite de la croissance territoriale de San Pedro dans les prochaines années devra être :

- **Equitable sur le plan social et inclusive sur le plan urbain**
- **Performante et diversifiée sur le plan économique**
- **Responsable et respectueuse de son environnement naturel**

Un grand programme d'investissements couplé à une politique publique urbaine volontariste devrait favoriser l'amélioration de la qualité de vie en ville et permettre à San Pedro d'attirer de nouveaux résidents.

Devenant métropole, la ville de San Pedro a vocation à prendre des initiatives pour remettre la ville au niveau de son port et organiser, avec l'État ivoirien, une gouvernance à l'échelle d'un territoire métropolitain.

Carte de synthèse : Orientations pour un plan stratégique de la future métropole de San Pedro.
Source : Synthèse de l'atelier San Pedro



#Tirana100, Albanie : Réparer et préparer la ville pour un avenir résilient

Date atelier : 23 Janvier au 2 Février 2021

Pilotes : Reena Mahajan, Ermal Kapedani

Assistante pilote : Andia Puka, Simon Brochard,
Erida Bendo

Coordination : Véronique Valenzuela/ Christine
Lepoittevin



La volonté d'un atelier à Tirana s'inscrit dans la continuité du séminaire de travail sur les métropoles organisé par l'AVITEM à Tirana en 2019.

Tirana est une capitale riche, complexe et en perpétuel mouvement dont la population avoisine aujourd'hui un tiers de celle du pays. Les 30 dernières années ont considérablement été marquées par son développement urbain, avec une population croissante et une urbanisation informelle créant de nouvelles périphéries, qui progressivement ont vu l'arrivée des services publics. Cependant, adapter ces services à la croissance urbaine reste une problématique majeure. Il en est de même pour le développement de l'infrastructure permettant de rendre cette ville plus durable, connectée et attractive au niveau international, tout en tenant compte de son "binôme" géographique et économique, la ville portuaire de Durrës située à 30 km à l'Ouest.

Aujourd'hui, suite à la crise consécutive au tremblement de terre qui a secoué le pays et plus particulièrement la région de Tirana-Durrës en novembre 2019, les priorités en termes de développement urbain se sont concentrées vers les populations les plus vulnérables, dont 2000 familles victimes directes.

Le grand défi du prochain atelier, intégrer ces urgences court terme aux grandes ambitions de régénération urbaine de la ville, aux ambitions de consolider un positionnement national, régional et méditerranéen.

Financements : AFD, Mairie de Tirana

Tables rondes préparatoires (*podcasts en anglais*)

[Podcast n°1 - Enabling Tirana's transition to alternative and sustainable modes of mobility](#)

[Podcast n°2 - Matching municipal services to housing development in a rapid growth context](#)

[Podcast n°3 - Balancing urban-rural development for urban resilience](#)

Propositions des équipes

Equipe A : Positive Energy City

Equipe B : Cloud City

Equipe C: A multifunctional web for a resilient Tirana

Analyse transversale des propositions des équipes :

Participation est encouragée pour des activités créatives dans les anciennes usines. Urbanisme transitoire

les Ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

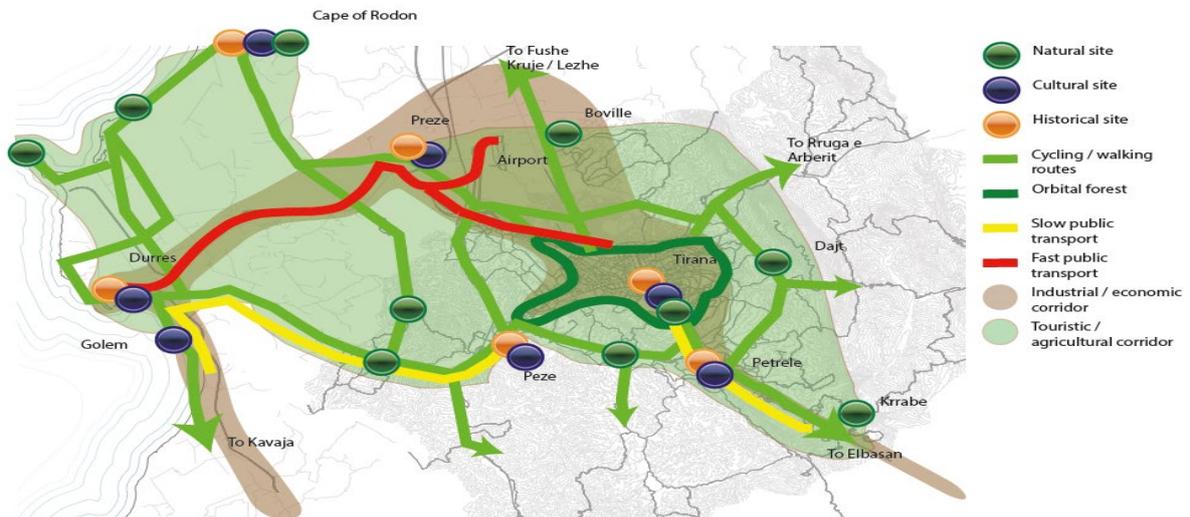
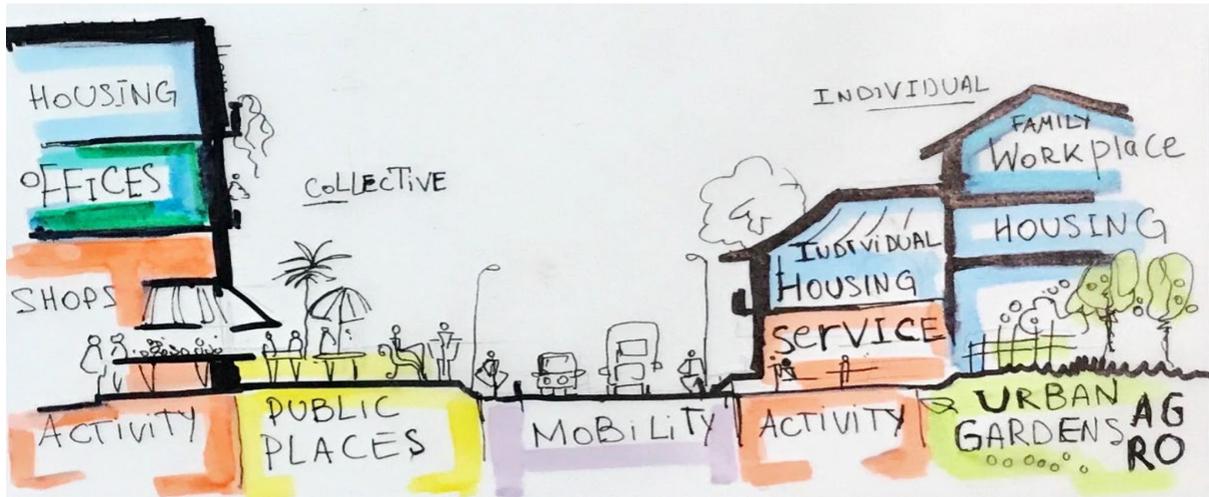
Nouvelles formes de travail : télé-travail en zones rurales, transformation et intégration de l'activité agricole, valorisation des activités culturelles et créatives

Révéler et revaloriser l'histoire des lieux dans une capitale marquée par son histoire

Mise en réseau est un aspect essentiel de la réussite.

Mobilités douces.

L'espace public intensifié.



Atelier Territoires Insulaires – Océan Indien – Île de La Réunion : Actions pour la résilience insulaire face au changement climatique

Date de l'atelier : 26 Septembre au 8 Octobre 2021

Pilotage de l'atelier La Réunion – Océan Indien :

Jean Grébert, Christophe Bayle, Ning Liu

Comité de pilotage stratégique : Florence Bougnoux, Barbara Chenot, Jean Grébert, Michel Jaouen, Christine Lepoittevin, Sebastian Miguel, Frédéric Fourreau, Laurent Perrin, Véronique Valenzuela

Coordination du programme : Christine Lepoittevin

Coordination de l'atelier : Véronique Valenzuela / Simon Brochard

Partenaires : Agence Française de Développement, **Région Réunion, Département de La Réunion, Communautés d'agglomérations de CIVIS, TCO et CIREST. Soutien de la Banque des Territoires, et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) - Antenne de La Réunion**

Sujet :

Les effets du changement climatique, rendus évidents par les épisodes météorologiques et la hausse des températures, se traduisent aussi par une mécanique de dérégulation des systèmes modifiant irrémédiablement les grands équilibres du biotope. Les territoires insulaires, éloignés et isolés, sortes de concentré de réalité de situations continentales, mais sans échappatoires, sont particulièrement sensibles à ces transformations.

La réflexion de l'atelier s'incarne régionalement dans l'Océan Indien et son pivot est l'atelier organisé à La Réunion en Septembre et Octobre 2021. La Réunion, avec sa géographie spectaculaire, véritable concentré de biodiversité et pépite de paysages naturels, fait la fierté de l'île et de ses habitants mais n'échappe pas au cumul des risques climatiques et au recul de sa biodiversité. Dans un contexte de pression foncière élevée, l'île se pose aussi la question de sa résilience et de sa vulnérabilité face aux chocs extérieurs comme l'actuelle pandémie. Néanmoins, La Réunion par sa diversité sociale, culturelle, climatique, géographique et topographique, offre une panoplie de ressources pouvant s'adapter à la sévérité des situations à venir. Des opportunités se trouvent également dans les modes d'habiter traditionnels réunionnais, en lien direct avec la nature environnante... un lien qui apparaît fragilisé, et qu'il faut concilier avec les besoins de densification au sein d'un espace contraint et protégé.



Propositions des équipes :

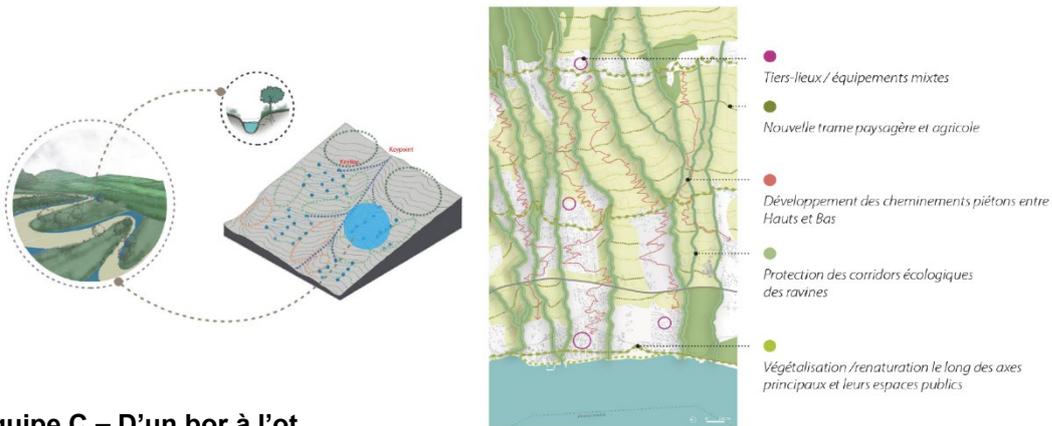
Equipe A – Entre Kartié et Quartier

L'équipe propose de s'inspirer des modes de vie du « kartié » traditionnel à La Réunion pour mobiliser les populations locales et répondre collectivement aux défis économiques, sociaux et environnementaux. Cette implication permet la gestion concertée et participative de l'espace social et environnemental, et entend, à travers un processus de « créolisation », resserrer les liens sociaux participe à réduire la vulnérabilité et à activer les potentialités de résilience du territoire. Cela prend forme notamment par un travail sur l'espace public, pacifié, et la création de lieux de rencontres et d'ateliers collectifs.



Equipe B – La Ravine, support de résilience

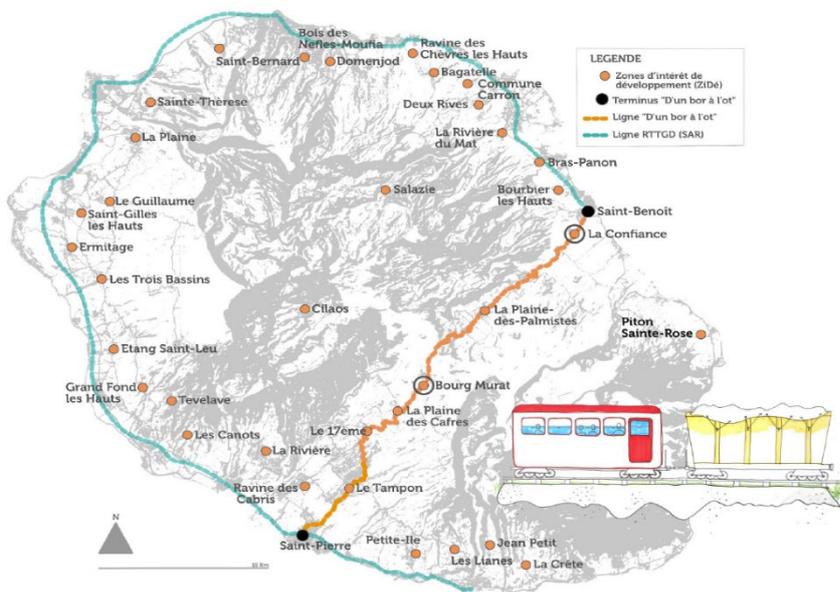
Les participants reconsidèrent les ravines, fossés profonds creusés par les précipitations, afin de passer du statut de délaissé à celui d'objets fédérateurs, en mettant au cœur le vivant, en liant développement et préservation du paysage. L'approche paysagère atténue les risques liés aux catastrophes naturelles, réconcilie la structure économique et l'armature naturelle pour permettre un cadre de vie résilient. Cela redéfinit la gestion de l'eau, accompagne la transition agricole, et participe à la création de centralités. Les ravines sont également un moyen de relier les Hauts et les Bas en accompagnant les mobilités douces.



Equipe C – D'un bor à l'ot

L'équipe envisage une réflexion à l'échelle de l'île en soulevant notamment les questions de congestion. Elle insiste ainsi sur de nouvelles polarités dans l'Est et le Sud de l'île, connectées par un moyen de transport collectif. L'équipe propose également une stratégie de densification, accueillant des composants de logement, d'agriculture et d'énergie, liées à une planification et un modèle de gouvernance participative. Densification et diversification à différentes échelles (y compris celle du Sud-Ouest de l'Océan Indien), sont les principaux outils de la résilience et de l'équité. La densification et la diversification, - tout en assurant la résilience et l'équité. Enfin, la proposition est faite pour répondre aux défis actuels et futurs du changement climatique en assurant une meilleure qualité de vie aux résidents locaux.





Le jury a eu la particularité d'être constitué de deux assemblées simultanées :

- Un jury réunionnais était réuni au sein du Conseil Départemental de La Réunion, composé de représentants des institutions majeures de l'île (Région, Département, intercommunalités, communes, Parc National...), d'experts locaux et internationaux
- Un jury Océan Indien de représentants des territoires à Madagascar, Mayotte, Maurice et les Comores était également réuni en visio-conférence.

Ces deux assemblées ont participé ensemble aux présentations et aux questions-réponses avec les équipes, mais ont donné lieu à deux débats séparés, l'un tirant les leçons pour le territoire réunionnais et l'autre en regard des problématiques de chacune des îles de l'océan Indien et des dynamiques régionales.

2.4 Autres Activités

2.4.1 Autres Missions

2.4.2 Atelier international d'Irkoutsk, Russie

Irkoutsk : 22ème session de l'atelier "Baikal Winter University of urban planning design"

Sujet : Enjeux, objectifs et stratégies pour un développement socio-économique de la région d'Irkoutsk à l'horizon 2036.

Dates :

1^{ère} étape en visioconférence du 15 au 20 février : Rencontre et conférences en ligne

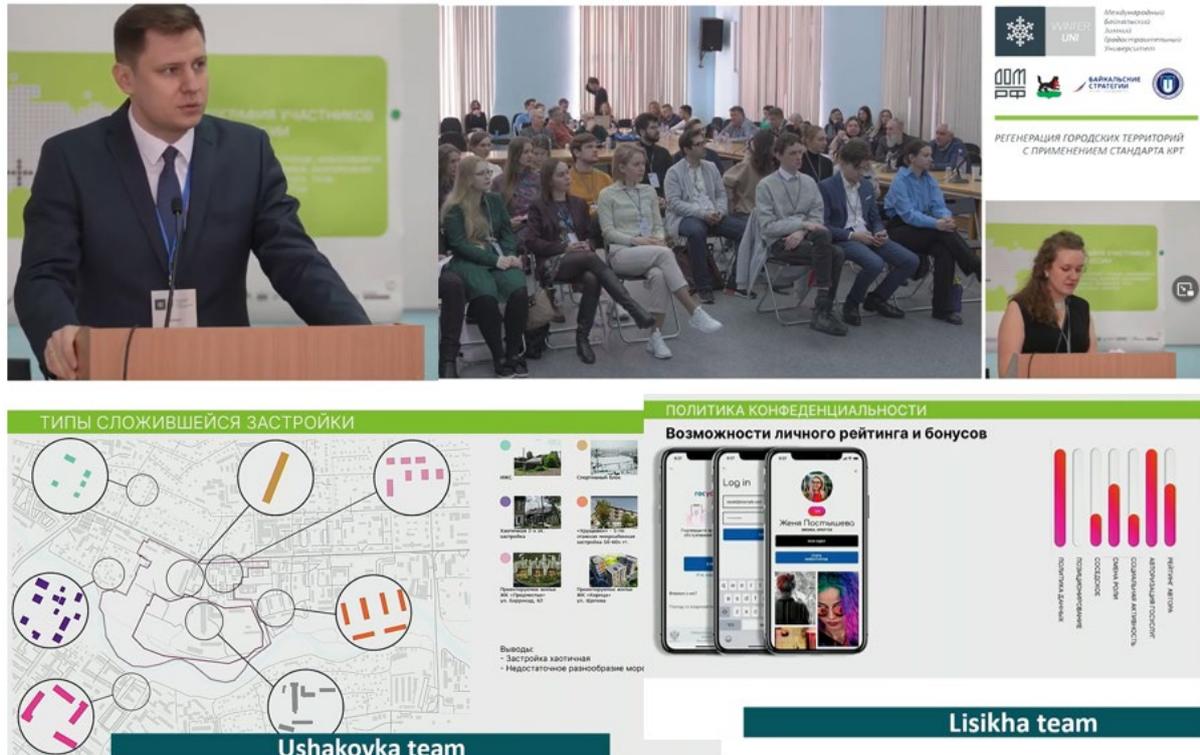
2^{ème} étape : Présentiel et Jury final le 5 mai.

Format adapté :

Atelier au format hybride en visioconférence puis à Irkoutsk. 4 équipes.

La 22^{ème} session a été organisée uniquement en Russe et réservée à des participants Russes en raison de la pandémie.

Directrice : Aleksandra Kostrubova (jusqu'en novembre 2021)



Participants de la 22^{ème} session et M. le Maire d'Irkoutsk en 2021

Découvrez le jury final est anglais en ligne : <https://youtu.be/1f9yT0erdAg>

2.4.3 Visibilité internationale : participation des Ateliers à des événements organisés par des partenaires extérieurs

Séminaire AVITEM sur l'eau

Date de l'événement : 8 avril 2021

Thème : Séminaire Avitem - – Agence des villes et territoires méditerranéens durables sur le thème de l'eau

Lieu : Marseille

Intervenants : Hanàa M'Sallak, co-pilote Atelier sur l'Oise 2020

Tirana Urban Youth Competition

Date de l'événement : 3 au 5 mai 2021

Thème : Participation au Jury du concours Tirana Urban Youth Competition dans le cadre du printemps de la francophonie

Lieu : Tirana, visioconférence

Intervenants : Ermal Kapedani, co-pilote de l'atelier de Tirana / Christine Lepoittevin

L'eau au cœur de l'aménagement. Une stratégie gagnante

Préfacé par Erik Orsenna, il est co-édité par les associations Ateliers de Cergy et Urba 2000, avec le soutien de l'Institut Paris Région.

Ce manuscrit a été nominé pour la première édition du thème Paysage du Prix PIPAK 2021 – Prix International Planète Albert Khan.

Il est disponible en intégralité en anglais sur notre site et sur commande en version papier en français.
<https://www.ateliers.org/fr/library/>

Publication : 5 carnets africains

15 ans de présence et d'expériences des Ateliers de Cergy dans les villes africaines

En 2020, 2021 et 2022, les Ateliers publient 5 carnets thématiques capitalisant sur l'expérience des Ateliers au travers des 18 ateliers réalisés en Afrique ces 15 dernières années. Cette collection est une œuvre de rédaction collective, intégrant des articles de nos membres africains, français et internationaux, anciens pilotes, assistants, participants, experts associés, membres de Jury.

Quatre carnets ont été publiés en 2020 et 2021

Foncier et droit à la ville
Gouvernance et institutions
Mobility and transportation (en anglais)
Sociétés et vie urbaine

Un 5^{ème} carnet est en cours de préparation pour 2022 :

Environnement et changement climatique

L'Afrique est le continent qui sera le plus touché par le changement climatique mais aussi le plus faible contributeur d'émissions de gaz à effet de serre. Les villes africaines doivent de plus en plus faire face à des phénomènes de sécheresses et de chaleurs extrêmes, qui se conjuguent à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations provoquant des épisodes d'inondations violents. Alors que l'Afrique est le continent où la croissance urbaine est la plus forte, les villes africaines ont un rôle de premier plan à jouer dans la lutte contre le changement climatique et sont un des acteurs aujourd'hui incontournables du développement durable à l'échelle mondiale.

Ce carnet visera ainsi non seulement à compiler mais aussi à mettre en lumière des expériences qui témoignent de la diversité des approches africaines de lutte et d'adaptation au changement climatique, aussi bien que de leur complémentarité dans la création d'un modèle de la ville africaine durable. Le champ du changement climatique étant vaste et les points d'entrée possibles étant multiples, le focus sera mis sur les systèmes naturels productifs et non productifs en ville et dans leur périphérie.

Ces carnets sont rendus disponibles en version numérique sur le site des Ateliers.

<https://www.ateliers.org/fr/library/>



2.5 Rapport de gouvernance 2021

Conseil d'Administration – Le Lundi 29 Mars 2021 – 17h30 – Visio conférence

En lien ZOOM :

<https://us02web.zoom.us/j/84851506034?pwd=NIN3YmhES2cxbTITQ0I5UEExFblk4dz09>

Ordre du jour :

- Mot d'accueil du Président
- Adaptation des Ateliers aux contraintes liées à la pandémie. Conséquence sur l'organisation des ateliers et la programmation : présentation des nouveaux formats de préparation des ateliers, des nouveaux plannings, du nouveau format de l'atelier Territoires insulaires.
- Les grandes questions que soulève cette situation pandémique depuis Mars 2020 chez nos partenaires pour leurs projets futurs et les attentes vis à vis des Ateliers
- Présentation du sujet de l'atelier francilien 2021
- Réflexion sur le sujet 2022, sachant que 2022 correspond à l'anniversaire des 40 ans des Ateliers!
- Prochain renouvellement du CA, propositions pour de nouvelles entrées.
- Questions diverses
- Clôture du CA

Conseil d'Administration – Le Mardi 25 Mai 2021 - 17h30 – Visio conférence

En lien ZOOM :

Ordre du jour :

- Accueil et ouverture par le Président,
- Bilan de l'activité 2020, présentation des productions et des comptes de chaque atelier,
- Présentation des ateliers et autres actions prévues en 2020/2021,
- Examen du budget 2021, discussion sur les pistes de financement,
- Présentation de l'état d'avancement sur le sujet de l'atelier Ile-de-France 2021, Préparation 40 ans des Ateliers en 2022
- Renouvellement de certains membres du CA, comme prévu par les statuts

Eléments financiers et légaux :

- Présentation des comptes et Bilan 2020, Présentation Rapport du trésorier et du Commissaire aux comptes
- Arrêt des comptes 2020, vote de la résolution

Préparation de l'Assemblée générale :

- Arrêt de la liste des membres 2020-2021 votant à l'Assemblée, vote de la résolution
- Choix du lieu et de la date de l'assemblée générale des Ateliers, vote de la résolution
- Discussions ouvertes
- Clôture par le Président.

Assemblée Générale – Mercredi 23 Juin 2021 - 17h30 - 7 place Vendôme, 75001 Paris, France, Escaliers Cambon, 3^{ème} étage, porte Gauche (locaux « Génie des lieux »), et en visio-conférence

En lien ZOOM : <https://us02web.zoom.us/j/86010714825?pwd=KzF4cE03Z0k4WXI4ZVpvMW1LTWRPQT09>

Ordre du jour :

- **Accueil et ouverture par le Président.**
- Introduction du Président
- Présentation du rapport d'activité et financier de l'année 2020
 - Adaptation de l'activité des Ateliers à la situation pandémique COVID 19

- Travaux de l'année 2020 sur les différents ateliers, présentation de l'atelier francilien 2020 – Acte 1 en ligne, travaux des pôles Afrique et Méditerranée
 - Bilan financier de l'année 2020, Présentation du rapport du trésorier et du commissaire aux comptes – Vote des résolutions
 - Renouvellement du Conseil d'administration, Vote de la résolution
 - Vote des résolutions restantes
- Présentation de l'atelier francilien 2020- Acte 2 sur site et des ateliers étrangers 2020 réalisés début 2021 sur site Tirana (Albanie), San Pédro (Côte d'Ivoire),
 - Présentation de l'atelier francilien 2021 et de l'atelier Territoires insulaires-Île de La Réunion-Océan Indien
 - Proposition du COS et Bureau sur les 40 ans des Ateliers en 2022
 - Discussions ouvertes
 - Décision de proposer au nouveau CA de voter par mail pour l'élection des membres du Bureau.
 - Clôture par le Président

Conseil d'Administration – Résolution proposée au vote par voie écrite électronique du Conseil d'administration le 26 Juin 2021

A été soumis à consultation au Conseil d'administration l'élection du Bureau des Ateliers internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise, Île de France.

Les membres du nouveau Conseil d'administration, élu par l'Assemblée générale du 23 juin 2021, ont été sollicités par mail le 26 juin 2021, pour l'élection du Bureau de l'association, le bulletin de vote contenant les résolutions proposées était joint au mail et la date de clôture du vote. Le vote a été clos le 10 juillet 2021 à 20h.

Liste des membres du Bureau proposés :
Pierre-André Périssol, Président des Ateliers,
Luc Raimbault, Secrétaire général,
Benoit Vernière, Trésorier,
Delphine Baldé, Vice-Présidente,
Michel Jaouen, Vice-Président.

3. Présentation des comptes annuels

3.1 Comptes certifiés de l'exercice 2021 et rapport du commissaire aux comptes

In Extenso

In Extenso IDF Audit
7 Avenue de Joinville

94130 NOGENT SUR MARNE

Tél. : 01.48.83.70.00

LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY PONTOISE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Immeuble Le Verger – Rue de la Gare
95000 Cergy-Pontoise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

In Extenso

In Extenso IDF Audit
7 Avenue de Joinville

94130 NOGENT SUR MARNE

Tél. : 01.48.83.70.00
www.inextenso.fr

LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY PONTOISE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Immeuble Le Verger – Rue de la Gare
95000 Cergy-Pontoise

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre de Cergy-Pontoise relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

LES ATELIERS INTERNATIONAUX

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

LES ATELIERS INTERNATIONAUX

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

LES ATELIERS INTERNATIONAUX

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

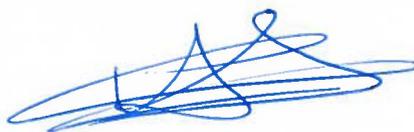
LES ATELIERS INTERNATIONAUX

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nogent sur Marne, le 15 juin 2022.

Le commissaire aux comptes

In Extenso IDF Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name Christian SERPAUD.

Christian SERPAUD

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	39 966	38 197	1 769	2 012	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	300		300	300	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	581		581	581	
TOTAL (I)	40 847	38 197	2 650	2 893	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	425 674	117 970	307 704	549 811	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	149 951		149 951	226 295	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 356		2 356	3 932
	TOTAL (II)	577 982	117 970	460 012	780 038
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	618 829	156 167	462 661	782 931	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			581	581	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	100 000	100 000
	Réserves pour projet de l'entité	36 050	36 050
Autres			
Report à nouveau	23 693	61 995	
Excédent ou déficit de l'exercice	14 758	(38 302)	
	Total des fonds propres (situation nette)	174 501	159 743
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	174 501	159 743
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	104 971	275 723
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	104 971	275 723
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 437	44 276
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	18 318	31 176
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	265	144	
Produits constatés d'avance	144 170	271 870	
	Total des dettes	183 190	347 465
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	462 661	782 931
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14 758,09	(38 301,99)
	(1) Dont à moins d'un an	183 190	347 465
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	45 800	19 550
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	331 128	425 346
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		112 880	
Utilisations des fonds dédiés	275 723	166 545	
Autres produits	1 203	3 151	
Total des produits d'exploitation		653 854	727 473
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	329 216	203 148
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	856	1 040
	Salaires et traitements	143 536	126 118
	Charges sociales	59 122	40 794
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 274	119 119
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	104 971	275 723	
Autres charges	236	140	
Total des charges d'exploitation		639 209	766 082
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 644	(38 609)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 644	(38 609)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	130	312
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	2	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		133	312
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	19	5
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		19	5
RESULTAT FINANCIER		114	307
RESULTAT COURANT avant impôts		14 758	(38 302)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		653 987	727 785
TOTAL DES CHARGES		639 229	766 087
EXCEDENT ou DEFICIT		14 758	(38 302)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe des comptes clos au 31/12/2021

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques

Les états financiers de l'entité ont été préparé sur la base de la continuité de l'activité.

Des mesures ont été prises pour déployer des séances de travail à distance notamment sous la forme de visioconférences.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 ont été prise en compte dans les présents comptes :

Activité partielle : NEANT
Fonds de solidarité :NEANT
Prêt garanti par l'Etat (PGE) : NEANT
Autres : NEANT

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La programmation des ateliers pour l'année 2021 confirme une continuité de l'activité de l'association et le rattrapage des ateliers initialement prévus en 2020.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **462 661** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **653 987** euros et un total **charges** de **639 229** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 758** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Il a été fait application des dispositions particulières du nouveau règlement de l'ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 applicable à compter du 1er janvier 2020 abrogeant le règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Ce changement de plan comptable n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent. Ce dernier est donc présenté selon le nouveau plan comptable contrairement aux principes d'intangibilité du bilan d'ouverture.

C'est pourquoi, il n'a pas été jugé utile de sortir des comptes annuels N-1 proforma.

La modification principale concerne le positionnement des reports et utilisations des fonds dédiés au compte de résultat, ces montants faisant désormais parti intégrante du compte d'exploitation.

Leur mode de comptabilisation est traité aux articles 131-2 à 131-4 du règlement n°2018-06 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Le poste créances diverses d'un montant de 417 893€ correspond à des subventions, cotisations et aides restants à recevoir dont :

- Convention AFD Pluriannuelle : 200 000€
- CALI : 117 970€
- Aide Ouagadougou : 12 423€
- GPA : 5 000€
- MAZEN : 5 000€
- EPFIF : 50 000€
- Région Réunion : 15 000€
- CIVIS Réunion : 2 500€
- AFD Kampala : 10 000€

Provisions pour risque

Pour l'atelier CALI de 2014, le montant dû par la ville de Cali était de 117 970€. Depuis 2015, une provision de 82 530€ était comptabilisée. En 2020, il a été décidé d'augmenter cette provision pour risque d'irrecouvrabilité pour la totalité de la somme soit un montant de 117 970€.

Fonds dédiés

Le montant des engagements à réaliser sur les ressources affectées inscrit au poste des

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fonds dédiés s'élève à un montant de 104 971€ , dont le détail est :

- Atelier francilien 2021 : 21 316€
- Atelier francilien 2020 : 12 210€
- Atelier Kampala : 4 844€
- Atelier San Pedro : 9 416€
- Atelier Tirana : 17 935€
- Atelier Tirana mission exploratoire : 1 339€
- Atelier Territoires insulaires : 32 842€
- Atelier Territoires insulaires locaux : 5 069€

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effectif salarié

Le nombre des salariés employé au cours de l'année 2021 s'élève à un total de trois personnes.

Cet effectif est reparti de façon suivante :

- Deux salariés font partie du collège cadre;
- Un salarié fait partie du collège non cadre.

Rémunération dirigeants

Conformément à la loi 2006-586 du 23 mai 2006, nous vous informons que les dirigeants des Ateliers Internationaux sont les membres du conseil d'administration, à ce titre, ne perçoivent aucune rémunération.

Engagements de départ à la retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, ne font pas l'objet d'une comptabilisation et l'estimation qui pourrait en être faite n'est pas jugée significative.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants comptabilisés pour l'année au titre d'honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à un total de 9 580€ TTC.

Conventions pluriannuelles

Concernant la convention AFD Pluriannuelle 2020-2022 (25 juillet 2019 au 31 décembre 2022)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dont le budget global est de 600 000€, signée en 2019, un premier versement de 400 000€ a été reçu en décembre 2019 et un second de 200 000€ en août 2021.

Le montant total des dépenses accordées par l'AFD au 31/12/2021 est de 455 830€ dont 127 700€ pour l'année 2021.

Les dépenses réelles engagées par l'association dans le cadre de la convention AFD sont de 394 298€ au 31/12/2021.

Les fonds dédiés au 31/12/2021 ressortent pour un montant de 61 532€.

Evènements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatifs qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 936		1 030		39 966
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 936		1 030		39 966	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	300				300
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	581				581
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	881				881
TOTAL		39 817		1 030		40 847

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	36 924	1 274		38 197
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 924	1 274		38 197	
TOTAL		36 924	1 274		38 197

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	581	581	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 180	2 180	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	418 632	418 632	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 862	4 862		
Charges constatées d'avance	2 356	2 356		
TOTAL DES CREANCES		428 612	428 612	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 437	20 437		
	Personnel et comptes rattachés	8 971	8 971		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 949	7 949		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 397	1 397		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	265	265		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	144 170	144 170			
TOTAL DES DETTES		183 190	183 190		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 356
Assurance		2 356	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 356

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			144 170
AFD Subvention pluriannuelle		144 170	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			144 170

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	100 000			100 000
Réserves réglementées				
Autres réserves	36 050			36 050
Report à nouveau	61 995		38 302	23 693
Résultat de l'exercice	(38 302)	38 302		
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	159 743	38 302	38 302	159 743

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
FRANCILIEN 2021					21 316	21 316	
FRANCILIEN 2019	2 287		2 287				
KAMPALA	11 844		7 000			4 844	
AFD SAN PEDRO	103 961		94 545			9 416	
AFD TIRANA	74 437		56 502			17 935	
AFD T.INSULAIRES	24 020				8 822	32 842	
FRANCILIEN 2020	55 810		43 600			12 210	
OUAGADOUGOU	2 025		2 025				
AFD TIRANA EXPLORATOIRE	1 339					1 339	
AFD T.INSULAIRES LOCAUX					5 068	5 068	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	275 723		205 959		35 207	104 971	

Dons manuels

Ressources provenant de la générosité du public Dons manuels	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

Legs et donations

Ressources provenant de la générosité du public Legs et donations	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

3.2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de l'association, pour soumettre à votre examen et à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021

I - PRESENTATION DES COMPTES - ACTIVITES - RESULTATS

Les comptes de l'association comprennent le bilan, le compte de résultat, et l'annexe. Ils sont établis conformément aux dispositions comptables telles qu'elles résultent du décret du 29 Novembre 1983.

Le montant des produits d'exploitation de cet exercice social s'élève à **799 497 Euros** contre **727 473 Euros** au cours de l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 9,9 %.

Le Montant des cotisations a augmenté du fait de la cotisation de nouvelles institutions, dont les territoires de La Réunion.

Les charges d'exploitation, y compris les amortissements et provisions, ont atteint un montant global de **784 853 Euros** contre **766 082 Euros** au cours de l'exercice précédent.

Cela tient principalement à la reprise des ateliers sur site et les frais afférents.

Ce qui amène à un résultat d'exploitation de l'année avec un excédent de **14 644 €** contre un déficit de 38 609 € (dont 33 000€ liés à la créance sur Cali) au cours de l'exercice précédent.

A ce résultat d'exploitation, il faut rajouter le résultat financier de **144 Euros** qui enregistre les intérêts et les charges assimilées.

Le résultat courant s'établit donc avec un excédent de **14 758 Euros** contre un déficit de **38 302 Euros** pour l'exercice 2020.

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas de résultat exceptionnel l'exercice clos le 31 décembre 2021 fait ressortir en définitive un excédent de **14 758 Euros** contre un déficit de **38 302 Euros** pour l'exercice précédent.

II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre association n'a aucune filiale et ne détient aucune participation significative.

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

III - EVENEMENTS IMPORTANTS ET EVOLUTION PREVISIBLE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

• Impact de la pandémie COVID 19 sur les activités des Ateliers en 2021

La situation pandémique en 2020 n'a pas permis de réaliser les ateliers prévus sur site, seules les missions exploratoires ont pu être réalisées pour Tirana et San Pedro, Concernant les territoires insulaires une première mission de terrain a pu avoir lieu en Octobre 2020.

Conformément à la décision prise en 2020 dès le premier confinement, Les Ateliers ont préparé en 2020 les ateliers en visio conférence. L'atelier francilien 2020 a eu un premier ACTE en visio-conférence.

Dès Janvier 2021, Tirana a ouvert la série d'ateliers sur site. Il a été suivi en Mars par l'atelier à San Pédro, puis fin Mars par l'ACTE 2 de l'atelier francilien 2020 à Cergy. En Septembre s'est tenu l'atelier francilien 2021.

Toutes les conditions sanitaires ont été prise en compte dans l'organisation et le format, règlement sanitaire à signer, tests PCR à réaliser, limitation du nombre de personnes par salles et moyens de locomotion, port obligatoire du masque, désinfection des salles, limitation des déjeuners et dîners collectifs et favoriser les réunions en extérieur, utilisation de la visio pour limiter les rassemblements lors des évènements ouverts, etc.

Et avec l'appui des partenaires locaux et la responsabilisation des participants, une équipe renforcée et formée, ces ateliers ont pu se faire, même si la durée de ceux-ci sur site s'est vue réduite.

Les Territoires insulaires ont changé de format et suite aux Paroles insulaires en visio conférence en 2020 et la mission de terrain à la Réunion en Octobre 2020. La formule « ateliers miroirs » a cédé la place à un atelier à La Réunion, et une mobilisation des acteurs de l'Océan Indien pour former un Jury Océan Indien puis une série de tables rondes qui a décliné par territoire les résultats de l'atelier sur les propositions qui ont fait écho à leurs contextes respectifs.

Et donc fin Septembre, à l'issue de l'atelier francilien 2021, l'atelier à La Réunion a commencé.

5 ateliers se sont tenus dans l'année 2021, une année particulièrement chargée donc, et alourdie par une gestion très complexe des conditions de mise en œuvre de chacun des Ateliers.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'association n'a eu au cours de l'exercice aucune activité particulière dans ce domaine.

V - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

1°) Approbation des comptes

Le Conseil d'Administration vous propose d'adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et les opérations de gestion qu'ils traduisent.

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

2°) Affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter le résultat de **14 758€** aux réserves de l'Association.

Les rapports de votre Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et les documents comptables qui ont été mis à votre disposition doivent vous permettre de statuer en connaissance de cause sur les comptes de cet exercice social et les opérations de gestion de votre association.

Le Conseil d'Administration vous propose d'adopter les résolutions qui vous sont présentées et de lui donner quitus entier de sa gestion.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.3. Rapport du trésorier

L'année 2020 a été marquée par l'absence d'ateliers physiques et le développement de nouvelles modalités d'actions. Les efforts antérieurs pour conforter la trésorerie et les comptes ainsi que les partenariats noués ont permis à l'association de faire face à la pandémie et ses conséquences.

L'année 2021 a été une année de forte production avec l'organisation de plusieurs ateliers. Il s'agissait de concrétiser les engagements pris avant la pandémie. Cela se traduit, dans les comptes de l'association par la baisse des fonds dédiés sur subvention d'exploitation (représentant les subventions engagées mais encore non dépensées) de 275 723€ en 2020 à 104 971€ en 2021. De même, la poursuite du partenariat avec l'AFD et l'organisation d'ateliers insulaires explique la baisse des produits constatés d'avance (qui représente les subventions, notamment pluriannuelles, que l'on peut appeler) de 271 870 € à 144 170 €.

Cette hausse d'activité se traduit enfin dans l'augmentation sensible de la ligne « reprise sur amortissement, dépréciations, provision et transferts de charge » de 112 880€ à 145 643 €. Ce montant représente en effet la totalité du coût administratif et les temps hommes pris en charge par les différents ateliers.

Autre évolution notable, l'augmentation des cotisations d'acteurs territoriaux et institutionnels. L'organisation de l'atelier insulaire a amené la Région de la Réunion à cotiser aux Ateliers, ainsi que le département de la Réunion. Cette évolution représente un levier potentiel pour développer des partenariats structurels, en réponse aux enjeux de l'association.

Enfin, cette reprise de l'activité, lié à une gestion rigoureuse, permet de présenter un excédent de 14 758€.

L'année 2021 aura donc été marqué par un retour à une certaine normalité pour l'association et à la concrétisation de partenariats préalablement engagés. L'un des enjeux de 2022 est donc de nouer de nouveaux partenariats et nouveaux projets d'ateliers.

Benoit Vernière, Trésorier des Ateliers.

4 – Prévisions 2022

4.1 Les ateliers franciliens

40^{ème} atelier francilien 2022

« Territoires recyclés, Territoires vivants » : interdépendance et approvisionnement, quels choix face à l'urgence climatique pour l'arc nord francilien ?

**Atelier d'étudiants et jeunes professionnels /
France**

Dates : 5 septembre au 23 septembre 2022

Pilotes : Faustine Vidberg et Jean Michel Evin

Coordination : Véronique Valenzuela / Christine
Lepoittevin

Assistante-pilote : Simon Brochard, Sandra
Garcia

Date du Jury : 23 Septembre 2022

Sujet :

Alors que le réchauffement climatique déstabilise les équilibres naturels, que la crise sanitaire montre les vulnérabilités induites par la mondialisation et que les conflits internationaux fragilisent les marchés à différentes échelles, repenser les villes par rapport à leur environnement devient une nécessité vitale.

Les niveaux d'interdépendance entre territoires lointains rendent l'approvisionnement des populations urbaines fragiles. Par contraste, ils soulignent la valeur de la proximité et des ressources locales, plus accessibles, plus résiliente. Ils nous invitent à regarder le territoire d'une ville et sa population comme des entités vivantes avec ses équilibres propres, capables de produire le nécessaire pour la vie sans attendre aux générations futures.

Il s'agit d'un changement de paradigme qui modifie nos perceptions du vivant, de la terre, qui transforme les déchets en ressources et qui nous impose de repenser les liens entre la ville et son arrière-pays. Quels modèles de villes pour quels modes de vie souhaitons-nous ?

Lors de cette 40^e session d'atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine en Île-de-France, les Ateliers proposent de prendre appui sur l'exploration d'un grand territoire : l'arc nord de la région francilienne, arrière-pays du cœur battant de la métropole parisienne. Ce territoire permettra d'illustrer le sujet de l'atelier.

Son rôle et sa place au contact direct de la métropole seront questionnés et devront être repensés à plusieurs niveaux :

- Au niveau du métabolisme territorial : de l'approvisionnement en produits et services jusqu'au traitement des déchets.



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

- Du point de vue des modes de vie et de consommation

Comment faire évoluer nos villes et leurs territoires pour les rendre plus sobres, plus heureux, plus résilients et vivants ? Comment re-cycler les territoires et les réintégrer dans un cycle plus vertueux ?

Partenaires : Etablissement Public Foncier d'Île-de-France, CACP Cergy-Pontoise, Grand Paris Aménagement, Conseil Départemental Val d'Oise, Institut CDC pour la recherche, ministère de la Cohésion des territoires et Ministère de la transition écologique, ESSEC, Ecole Nationale Supérieur d'Art de Paris Cergy, Institut Paris Région, Fablab Labboîte.

Format : 3 semaines d'atelier.

Territoire: Arc nord francilien, entre Cergy et Meaux, 3 départements et plusieurs intercommunalités.

4.2 Les Ateliers Internationaux en 2022

Territoires Insulaires – Océan Indien

« Enseignements et Perspectives, Les territoires de l'Océan Indien face au changement climatique »

Programme : 1er décembre au 15 Mai 2022

Pilotage: Jean Grébert avec le **comité de pilotage stratégique** : Florence Bougnoux, Laurent Perrin, Ning Liu, Christophe Bayle, Simon Brochard, Michel Jaouen, Véronique Valenzuela, Sebastian Miguel, Christine Lepoittevin,

Coordination du programme : Christine Lepoittevin

Coordination des tables rondes: Simon Brochard / Véronique Valenzuela

Financements : AFD



Programme de tables rondes pour les territoires de l'Océan Indien:

La tenue d'un Jury Océan Indien lors de l'atelier à La Réunion a concrétisé la dimension régionale du travail de l'atelier : « Actions pour la résilience insulaire face au changement climatique » à La Réunion. Ce Jury Océan Indien a pointé les réflexions et propositions qui ont fait écho aux situations de chacun des territoires représentés.

La réflexion s'est poursuivie par le cycle de tables rondes « *Enseignements et Perspectives, Les territoires de l'Océan Indien face au changement climatique* » à Madagascar, Mayotte, Maurice et les Comores, élaboré à partir des idées fortes et des orientations soulignées par le Jury Océan Indien.

Chaque table ronde de trois heures est co-construite avec les acteurs locaux et s'attache à un territoire et aux conditions de sa résilience face au changement climatique, tout en entretenant la dynamique régionale inhérente à ce programme. Elles se sont tenues à la fois en présentiel dans chaque territoire, et en visio-conférence.

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Le cycle de tables rondes a réuni près de 200 personnes en ligne, de l'Océan Indien comme du monde entier. Sans compter les participants et invités locaux réunis en présentiel dans les différents territoires.

Table ronde à Madagascar (Mars 2022):

Des espaces pour favoriser l'initiative locale face aux défis de la capitale malgache

Préparée avec la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA), le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers (MATSF), l'Agence d'Urbanisme du Grand Antananarivo (IPAM), et l'Agence Française de Développement (AFD) à Madagascar

Les besoins d'échanges, d'emplois et de solutions bottom-up sont nombreux face aux défis rencontrés par la capitale malgache : croissance démographique et installations informelles dans la plaine agricole qui participent à la vulnérabilité urbaine, gestion des déchets insuffisante, bâti parfois inadapté aux conditions tropicales... Comment l'espace urbain peut-il activer les initiatives locales pour répondre à ces grands défis, et faciliter l'insertion des jeunes dans des lieux adaptés à la culture malgache et indo-océanique ?

Table ronde à Mayotte (Mars 2022)

Emergence de nouvelles centralités et résilience de l'espace mahorais

Une table ronde préparée avec le Conseil Départemental de Mayotte et l'Agence Française de Développement (AFD) à Mayotte

Les effets de la prédominance d'une ville capitale au sein d'un territoire insulaire sont très sensibles : congestion, pollution, qualité de vie diminuée, artificialisation des sols, éloignement des producteurs des consommateurs... Les grands projets en cours font entrevoir un certain rééquilibrage vers l'Ouest, permettant a priori de limiter la mobilité et de créer des bassins de résilience structurant le territoire. Comment faire de ces nouvelles centralités des impulsions pour un développement vertueux ? Comment articuler ces dynamiques avec l'amélioration des conditions de vie au sein de la ville existante ?

Table ronde en Union des Comores (Avril 2022)

Aménager et pérenniser collectivement le chemin de l'eau, épine dorsale du développement durable

Préparée avec la Direction de l'Aménagement du Territoire, la Direction Générale de l'Environnement et de la forêt et la Direction Générale de L'Energie et de l'Eau des Comores, et l'Agence Française de Développement (AFD) aux Comores

Face à une ressource en cours de raréfaction sous l'impulsion du changement climatique et à un accès à l'eau potable très limité, la gestion et l'approvisionnement en eau sont un enjeu incontournable aux Comores, qui mêle considérations physiques et de gouvernance. Dans un contexte topographique accidenté, comment accompagner le chemin de l'eau afin de protéger l'environnement et la biodiversité, et créer des opportunités multidimensionnelles : sécurité alimentaire, santé, paysage, ...? En parallèle, après quinze années de centralisation de gestion de la ressource, comment assurer une appropriation collective de l'eau favorisant son entretien et son renouvellement ?

Table ronde à Maurice (Avril 2022)

Aménager collectivement le territoire mauricien pour faire face au changement climatique

Une table ronde préparée avec la Région Réunion à Maurice et l'Agence Française de Développement (AFD) à Maurice

La participation de tous les acteurs, qu'ils soient publics, privés ou citoyens, est nécessaire pour entraîner un changement de paradigme face au changement climatique. A Maurice, territoire insulaire disposant d'une certaine capacité d'innovation, l'aménagement du territoire est déjà le fait d'une multiplicité d'acteurs. Comment cet écosystème comprenant les territoires, les habitants, les entreprises

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

et les associations, peut-il s'associer et trouver des intérêts communs pour affronter les grands défis de la résilience et de l'adaptation ? Comment articuler au sein d'un projet collectif les différentes échelles, entre le local, le national, l'archipel, le global ?

4.3 Les autres activités prévues en 2022

4.3.1 Autres Missions et ateliers

Mission identification Abidjan

Date mission : 29 Mars au 1^{er} Avril

Lieu : Abidjan Abobo

Participants : Delphine Balde, Véronique Valenzuela, Vincent Bourjaillat

Mission exploratoire Mayotte

Date mission : 25 Août 2022

Lieu : Mayotte

Participants : Pilotes en cours de sélection

Assistant :

Coordination : Véronique Valenzuela, Simon Brochard

Atelier international court Mayotte

Date atelier : 25 Janvier 2023 (10 jours)

Lieu : Mayotte

Pilotes: en cours de sélection

Assistant pilote local : en cours de sélection

Coordination : Véronique Valenzuela, Simon Brochard

Partenaires : Conseil départemental de Mayotte, AFD (?),.....

Mission exploratoire Le CAP

Date de la mission : Juillet 2022

Lieu : Cape Town

Participants : Jean Grébert, Blanca Calvo, Olusoga Olawale

Assistant pilote :

Coordination : Simon Brochard et Véronique Valenzuela

Atelier International Flash Le CAP

Date de la mission : 29 Septembre au 3 Octobre 2022

Lieu : Cape Town

Pilotes : Blanca Calvo, autre pilote en cours de sélection

Assistant pilote local : en cours de sélection

Coordination : Simon Brochard et Véronique Valenzuela

Partenaires : AFD et la Municipalité du CAP

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Programme Prospective URBAN LAB du CAMPUS AFD en Afrique

Projet : Une offre de formation visant à explorer, inventer et expérimenter le futur des villes intermédiaires en Afrique

Pilotes-experts-ingénierie : Vincent Bourjaillat, Christophe Bayle

Pilotes scientifiques animation : en cours recrutement

Coordination projet et Ingénierie : Christine Lepoittevin, Véronique Valenzuela

Assistant Coordinateur : Guy Tchakam

Date début : Juillet, à fixer en fonction de la ville école

Durée : 6 Mois+ 4 mois de préparation en amont

Partenariat : AFD, IFS, Les Ateliers

Les Villes secondaires en Afrique

Les villes moyennes (secondaires, intermédiaires) sont des facteurs de recomposition et rééquilibrage des territoires. Leur potentiel constitue un élément décisif au développement du continent africain, si l'on considère ces villes en elles-mêmes, et non comme des « espaces intermédiaires ». Elles ont une importante fonction d'interface avec leurs hinterlands ruraux, impliquant des flux de populations et de biens qui brouillent les limites urbaines.

Le rythme effréné de l'urbanisation du continent africain, la complexité profonde des villes et en particulier des villes secondaires confrontées à d'intenses mutations, leurs diversités... imposent de **repenser ces territoires et réinventer la façon de les concevoir**. Entre chaos et immensité, explosion démographique et urbanisation spontanée, fragmentation et ségrégation, ... la transition vers un devenir plus durable et un futur souhaitable pour les villes africaines semble toutefois difficile à imaginer. C'est pourtant ce qu'il est proposé de réaliser à travers ce nouveau parcours de formation. Celui-ci visera à amener les participants à questionner les préconceptions, dépasser les biais cognitifs, modifier les grilles de lecture et prendre conscience que chacun (individuellement et collectivement) a le pouvoir de construire une vision renouvelée de son territoire, et ainsi imaginer un futur pour **provoquer une disruption avec le présent**.

Les publics cibles :

L'accent est mis sur l'**interdisciplinarité**, pour favoriser le renouvellement des approches individuelles et collectives et profiter des atouts qu'apporte la démarche de prospective territoriale. Seront ainsi ciblés : des élus, cadres d'entités publiques (nationales ou locales), des architectes, urbanistes ; ainsi que des représentants de la société civile, des anthropologues, écologues, des artistes, créateurs, startupper, etc.

Les participants seront issus pour partie (20 ou 40%) de la « ville école » (la ville intermédiaire qui sera retenue comme terrain d'analyse) ; les autres seront sélectionnés à partir de 3 ou 4 villes africaines, à définir. Ainsi, sur une base de 20 participants (maximum pour le pilote), 4 à 5 participants seront issus d'une même ville – ceci en essayant de favoriser l'interdisciplinarité dans le profil des représentants de chaque territoire.

- un premier volet dit « **voyage apprenant** », d'immersion dans la « ville école » (phase « ancrage »).

Orientations, des pistes, et des choix....

- un deuxième volet de « **learning expedition** » en autonomie, au cours de laquelle les participants à revisiter leur territoire d'origine pour identifier les problématiques et approches choisies par leur ville, en lien avec les problématiques identifiées dans la ville « école » (phase « transférabilité » / Comment le travail sur leur territoire est inspirant pour la ville école ?

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Objectif Illustrations extérieures sur les questions posées - Les amener à expérimenter comment questionner un peu leur territoire (Voire dans une approche ludique). Le carnet de mission les accompagne dans cette phase... On attend d'eux, des entretiens avec des acteurs, explorer des lieux, comment ils vont recréer leur parcours. Dans une perspective de nourrir la mise en perspective de la ville école.

Loin d'une approche exhaustive de leur territoire à cette étape, c'est davantage les amener à formuler des questions pour comprendre et connaître. Quel type de réponse, pointer les problèmes et les potentiels de réponse ?

- un troisième volet « workshop » à Marseille, qui aboutira à la proposition d'une vision pour la ville école appuyée sur des constats, des pistes de progrès, et des idées d'actions illustrées, avec un nouveau récit pour la ville « école » (phase « prospective »).

- un dernier volet de (i) « **restitution et plaidoyer** » (auprès de la ville « école » et ses partenaires) des solutions proposées ; et (ii) « **essaimage** », pour les villes d'origine des participants (phase « transposabilité »).

Sur une durée d'environ **6 mois**, la formation alternera des phases de **présentiel** (dans la ville « école » et à Marseille) et de **distanciel** (en synchrone et asynchrone).

La ville école est encore à ce jour à sélectionner, pour un début de la formation envisagé en Novembre

4.3.2 Visibilité internationale : future participation des Ateliers à des évènements organisés par des partenaires extérieurs

Forum des mondes Méditerranéens

Date de l'événement : 7 et 8 février 2022

Thème : Participations au programme des événement organisés par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), en coordination avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne (ARLEM) : Environnement et Biodiversité et Actions territoriales pour un développement durable.

Participants : Ning Liu / Christine Lepoittevin/ Hanàa Msallak

Conférence européenne pour le climat et Sommet Climate chance

Date de l'événement : 7 et 8 mars 2022

Thème : Conférence Européenne pour le Climat et Sommet climate chance pour coordonner les acteurs de l'European Green New deal.

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent une menace existentielle pour l'Europe et le reste du monde. Pour relever ces défis, le pacte vert pour l'Europe transformera l'UE en une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, garantissant :

- *la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050,*
- *une croissance économique dissociée de l'utilisation des ressources,*
- *où personne n'est laissé de côté.*

Mise en Œuvre au travers de 7 axes forts :

Transformer économie et société

Créer des transports durables pour tous

Impulser la 3ème révolution industrielle

Nettoyer notre système énergétique

Rénover les bâtiments pour un mode de vie plus vert

Travailler avec la nature pour protéger notre planète et notre santé.

Booster les actions climatiques

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Lieu : Nantes

Participants : Ning Liu / Véronique Valenzuela

Forum Urbain Mondial de Katowice, Pologne

Thème : Participation aux tables rondes et échanges sur les thématiques de travail avec le Partenariat Français pour la Ville et le Territoires (PFVT) sur les ateliers 2021 : francilien, Tirana et territoires côtiers et insulaires (San Pedro et La Réunion).

Date de l'événement : 26 au 30 juin 2022

Lieu : Katowice, Pologne

Intervenants : Pierre-André Périssol, Ryad Asselah, Simon Brochard.

4.3.3 Evènements qui seront organisés par Les Ateliers dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans des Ateliers

Un programme exceptionnel autour du fil directeur :

Agir pour la transition climatique et sociétale

Rendez-vous, festivités et ateliers pour célébrer avec les membres et les partenaires :

- *Interventions et expositions pour s'ouvrir sur d'autres paysages*
 - *Des Ateliers Hors les Murs, pour parcourir la France et le monde...*
 - *Le 40ème atelier francilien comme fer de lance des célébrations*
 - *Des contributions innovantes d'étudiants et la parole aux écoliers... pour rester à l'écoute de la jeunesse*
 - *Une contribution transversale avec des propositions pour l'avenir et se projeter dans un monde résilient...*
- **Les Rendez-vous des membres**



Fête des 40 ans

Vendredi 23 Septembre 2022 à partir de 17h00, à l'issue du jury du 40ème atelier international francilien.

Lieu : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Retour sur trois ateliers franciliens en 2019 et 2021 (Grand Paris Sud 2019, Île de France 2019 et 2021), **Judi 17 Février 2022 de 17h00 à 19h30**

Regards croisés sur la résilience urbaine (Tirana et Kampala), *mi-2022*

L'Oise et la Seine au cœur des territoires franciliens (Cergy 2020 et publication Grand jardin séquanien), *Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, mi-2022*

Les territoires côtiers et insulaires face au changement climatique (San Pedro et La Réunion - Océan Indien), *mi-2022*

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

La ville durable en Afrique : panorama d'expériences, En partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique, *Jeudi 31 mars 2022, de 16h30 à 18h30 – Lieu : Amphithéâtre Sud, Toit de la Grande Arche de La Défense, Ministère de la Transition Ecologique*

- **Participation à des événements**

Biennale du Paysage et de l'Architecture : soirée conférence "La terre vue au prisme de 40 ans d'ateliers franciliens"

Les Ateliers participent au programme de la deuxième Biennale du Paysage et de l'Architecture organisée par la Région Île-de-France, au travers d'une conférence sur le thème de la terre, qui valorise les propositions novatrices issues de quarante années d'ateliers. La conférence est précédée d'une vision de l'exposition Elemen' Terre

En partenariat avec l'Institut Paris Région et la Région Île-de-France

Date de la conférence : **Jeudi 2 Juin 2022 à 18h00** – Lieu : Ancienne Poste de Versailles

--

Événement avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Villette

Organisation d'un événement conférence et exposition avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture

A l'initiative de Flore Bringand et Anne Durand

Date envisagée : Début 2023

--

- **Les ateliers « hors les murs »**

Une série de tables rondes organisées avec les membres, les territoires et les partenaires, qui abordent des questions stratégiques pour les territoires accueillant l'événement, à l'automne 2022.

La place du fleuve à Bordeaux

4 Octobre 2022 (date à confirmer)

Construire collectivement les nouvelles ruralités, Sud Manche

Novembre 2022

Quelle place pour l'action citoyenne dans la revitalisation des centres anciens? Lodève

Novembre – Décembre 2022

Propositions ouvertes aux membres.

- **La Parole aux jeunes**

Une production thématique par les écoliers de Thiès et de Cergy accompagnés par leurs professeurs, dans le cadre de la coopération internationale entre les deux territoires.

Lancement en Octobre 2022.

Un évènement sera organisé pour présenter cette contribution (petite exposition), et qui apporte également les contributions de jeunes étudiants et la présentation de projets ou programmes qui impliquent des jeunes face au changement climatique.

Début 2023.

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

- **Contribution transversale : propositions pour l'avenir**

En 2023, clôture de l'année anniversaire en se projetant vers l'avenir



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

4.4 Le budget prévisionnel 2022

Structure	Dépenses			Partenariats	% affecté à la structure	Appels de fonds	Résultats Prévisionnels 2022		
	Salaires bruts	133 662 €		Grand Paris Aménagement	20 000 €		Total des financements	595 076,16 €	
	Charges sociales patronales	47 856 €		EPF Ile de France	35 000 €		Reprises de provisions 2021	104 970,00 €	
	publications, préparation événements, communication	2 500 €		Agglo Cergy Pontoise	15 000 €		Provisions sur charges	4 500,00 €	
	Comptabilité et CAC	21 500 €	(dont 2000 couvert par AFD)	AFD (frais d'audit)		2000	Produits divers (cotisations et inscription)	6 000,00 €	
	Frais de fonctionnement	36 400 €					Produits financiers	305,00 €	
							Autres provisions		
				Total Partenaires pour Structure		72 000 €	Total dépenses	539 486,69 €	
				Participation de chaque atelier aux salaires		132 064 €	Provisions charges opération de gestion,	5 000,00 €	
				Participation coûts de gestion		57 740 €	Dotation amortissement	1 500 €	
	Total Dépenses		241 918 €	Total Financement de la structure		261 804 €	Provision sur fonds dédiés pour 2022	135 000,00 €	
					Provision	15 000			
							RESULTATS		29 864,47 €
Atelier Francilien 2020	une semaine sur site			Financements	A confirmé	Appels de fonds			
	Expertise, pilotage et gestion de projet	6 000		Grand Paris Aménagement					
	Frais pour préparation des événements publics			EPFIF		Partenaires structurels, part affectée à l'atelier francilien			
	Préparation des documents atelier	2 833		CACP					
	Artiste			Conseil Départemental Val D'oise					
	Transport atelier, vols et déplacement Île-de-France			Caisse des dépôts					
	Frais d'accueil et d'organisation de l'atelier			Ministère Transition écologique et solidaire DAEI					
				DRAC					
	Total dépenses		8 833 €	Total financements		0 €	Dépenses financées par les reprises sur provisions de 2021		
	Salaires : gestion coordination organisation		2 100						
	Coût gestion imputés		1 312 €						
	Total coût Atelier Francilien/Budget		12 245 €						

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Atelier Francilien 2021	15 participants 2 semaines HOTEL			Financements	confirmé	Appels de fonds			
	Expertise, pilotage et gestion de projet	7 000				Partenaires structurels, part affectée à l'atelier francilien			
	Frais pour préparation des événements publics								
	Préparation des documents atelier	3 500							
	Total dépenses		10 500 €	Total financements		0 €			
	Salaires : gestion coordination organisation		7 500						
	Coût gestion imputés		2 316 €						
	Total coût Atelier Francilien/Budget 2021		20 316 €						
Atelier Francilien 2022	15 participants 3 semaines HOTEL			Financements	à confirmer	Appels de fonds			
spécial 40 ans	Expertise, pilotage et gestion de projet	21 100		Grand Paris Aménagement	10 000	Partenaires structurels, part affectée à l'atelier francilien			
	Frais pour préparation des événements publics	13 000		EPFIF	15 000				
	Préparation des documents atelier	8 700		CACP	15 000				
	Artiste			Conseil Départemental Val D'oise	30 000				
	Transport atelier, vols et déplacement Île-de-France	4 300		Caisse des dépôts	15 000				
	Frais d'accueil et d'organisation de l'atelier	46 010		Ministère Transition écologique et solidaire DAEI	25 000				
	Sécial 40 ans	4500		DRAC					
	Total dépenses		97 610 €	Total financements Atelier		110 000 €			
	Salaires : gestion coordination organisation		30 000	fonds à trouver		32 923 €			
	Coût gestion imputés		15 313 €						
	Total coût Atelier Francilien/Budget 2022		142 923 €						
	Provision		10 000 €						
Tirana Ateliers	Atelier			Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Pilotage	7 600 €		AFD Convention					
	Vols et visas atelier			Autres financements					
	Frais préparation								
	Frais accueil et organisation			Total Financements Mission			Financé par les provisions 2021		
	Production document	4700							

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

	Total dépenses		12 300 €					
	coûts salariés imputés		3 600 €					
	Coût gestion imputés		1 923 €					
	Total coût Mission/ Budget 2021		17 823 €					
Atelier San Pédro	Atelier			Financements	Confirmé			
	Pilotage	2 400 €		AFD Convention				
	Vols et visas atelier			UE/autres				
	Frais préparation			MAIRIE				
	Frais accueil et organisation							
	Production document	4 000 €						
	dépenses 2020							
	Total dépenses		6 400 €					
	coûts salariés imputés		2 000 €				Financé par les provisions 2020	
	Coût gestion imputés		1 008 €					
	Total coût Mission/ Budget 2021		9 408 €					
Le Cap	Mission exploratoire + doc sujet			Financements	Confirmé	Appels de Fonds		
	Indemnisation Equipe Pilotage	3 700 €		CONVENTION ANNUELLE AFD				
	Frais Mission	5 760 €		Total Financements		23 050 €		
	Vols et visas pour l'atelier (Octobre)	5 000 €						
	production documents	120 €						
	Total dépenses 2020		14 580 €					
	coûts salariés imputés		6 000 €					
	Coût gestion imputés		2 470 €					
	Total coût Mission/ Budget		23 050 €					
Territoires insulaires	Atelier			Financements	Confirmé	Appels de Fonds		
	Pilotage	10 955 €		AFD Convention				
	Vols et visas atelier			Autres financements				
	Frais mission	3 600 €						
	Frais accueil et organisation	2400		Total Financements Mission				
	Production document	3100						
	Total dépenses		20 055 €					
	coûts salariés imputés		9 200 €					
	Coût gestion imputés		3 511 €					
	Total coût Mission/ Budget		32 766 €					

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Territoires insulaires	RTIN Territoires		Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Pilotage		AFD Convention					
	Vols et visas atelier		Autres financements					
	Frais mission							
	Frais accueil et organisation		Total Financements Mission					
	Production document	2900						
	Total dépenses		2 900 €					
	coûts salariés imputés							
	Coût gestion imputés		348 €					
	Total coût Mission/ Budget		3 248 €					
Le Cap	atelier Flash		Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Pilotage	8 810 €	CONVENTION ANNUELLE AFD					
	Vols et visas atelier	12650	Territoire					
	Frais préparation	4 800 €	Total Financements		73 892 €			
	Frais accueil et organisation	19 205 €						
	Production document	3 230 €						
	Total dépenses 2021		48 695 €					
	coûts salariés imputés		17 280 €					
	Coût gestion imputés		7 917 €					
	Total coût Mission/ Budget		73 892 €					
Campus AFD	Urban Lab Préparation plus Bloc 1		Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Indemnisation Equipe Pilotage	17 450 €						
	Frais Mission 1 et 2	17 865 €	Total Financements Mission AFD		60 322 €			
	Vols et visas pour l'atelier (Octobre)	0 €						
	production documents	240 €						
	Total dépenses 2020		35 555 €					
	coûts salariés imputés		18 304 €					
	Coût gestion imputés		6 463 €					
	Total coût Mission/ Budget		60 322 €					
	Provision		10000					
Campus AFD	Urban Lab Bloc 1 à 3		Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Indemnisation Equipe Pilotage	24 620 €						
	Frais Mission Bloc 1 et Bloc 3	60 270 €	Total Financements Mission AFD		114 323 €			
	Vols et visas pour l'atelier (Octobre)							
	production documents							
	Total dépenses 2020		84 890 €					
	coûts salariés imputés		17 184 €					
	Coût gestion imputés		12 249 €					
	Total coût Mission/ Budget		114 323 €					
	Provision		60 000 €					

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Abidjan Abobo	Mission exploratoire + doc sujet			Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Indemnisation Equipe Pilotage	3 700 €		CONVENTION ANNUELLE AFD					
	Frais Mission	5 760 €		Total Financements		23 050 €			
	Vols et visas pour l'atelier (Octobre)	5 000 €							
	production documents	120 €							
	Total dépenses 2020		14 580 €						
	coûts salariés imputés		6 000 €						
	Coût gestion imputés		2 470 €						
	Total coût Mission/ Budget		23 050 €						
Mayotte				Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Pilotage	16 760 €		CONVENTION ANNUELLE AFD					
	Vols et visas atelier	17350							
	Frais préparation	4 800 €		Total Financements		88 838 €			
	Frais accueil et organisation	15 010 €							
	Production document	3 000 €							
	Total dépenses 2021		56 920 €						
	coûts salariés imputés		22 400 €						
	Coût gestion imputés		9 518 €						
	Total coût Mission/ Budget		88 838 €						
	Provision		40 000						
Mayotte	Mission exploratoire + doc sujet			Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Indemnisation Equipe Pilotage	6 000 €		CONVENTION ANNUELLE AFD					
	Frais Mission	7 630 €		Total Financements Mission		29 602 €			
	Vols et visas pour l'atelier (Octobre)	5 000 €							
	production documents	120 €							
	Total dépenses 2020		18 750 €						
	coûts salariés imputés		7 680 €						
	Coût gestion imputés		3 172 €						
	Total coût Mission/ Budget		29 602 €						
Projet ARCS	Année 1			Financements	Confirmé	Appels de Fonds			
	Indemnisation Equipe Pilotage		4 800 €	prise en charge directe des dépenses par Corse Sud					
	Frais Mission			Total Financements Mission		10 560 €			
	Vols et visas pour l'atelier (Octobre)								
	Total dépenses 2020		4 800 €						
	coûts salariés imputés		5 760 €						
	Coût gestion imputés								
	Total coût Mission/ Budget		10 560 €						

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

5 - Les partenaires

Les Ateliers remercient chaleureusement les partenaires financiers qui les accompagnent fidèlement depuis des années, notamment pour l'adossement structurel apporté à l'association et leur appui dans la réalisation des ateliers franciliens.



Nos remerciements vont aussi aux institutions et collectivités qui ont accueilli ou apporté un soutien financier aux ateliers de 2020/2021



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Enfin, tous les partenaires ayant contribué à l'activité 2021 par une implication en présence dans ces ateliers ou leur préparation, ou pour une mise à disposition de salles.



Nos remerciements vont aussi aux institutions et collectivités qui ont accueilli ou apporté un soutien financier et un accompagnement depuis ces dix dernières années



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

